



HAL
open science

Les quatre versions successives du Cours de Chimie d'Étienne de Clave

Didier Kahn

► **To cite this version:**

Didier Kahn. Les quatre versions successives du Cours de Chimie d'Étienne de Clave. 2021. hal-03230077v2

HAL Id: hal-03230077

<https://hal.science/hal-03230077v2>

Preprint submitted on 19 May 2021 (v2), last revised 6 Jul 2021 (v4)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les quatre versions successives du *Cours de Chimie* d'Étienne de Clave

Didier Kahn
CNRS, Cellf 16-18

1. *Le témoignage de Christoph Schelhammer*
2. *Les projets de publication d'Étienne de Clave et ce qui en résulta*
3. *Les différents manuscrits du Cours de Chimie*
4. *Le manuscrit de Pierre Le Givre (BnF, ms. fr. 2044) et le frère aîné d'Étienne de Clave*
5. *Étienne de Clave à Paris en 1627*
6. *Étienne de Clave alchimiste : le « mercure de Saturne »*
7. *Les deux versions latine et française de la BnF*
8. *Les quatre versions successives du Cours de Chimie*
9. *Étienne de Clave professeur de chimie : le début de sa Meditation sur l'opium*

L'étude comparée de toutes les versions connues du *Cours de Chimie* d'Étienne de Clave va nous permettre de projeter de nouvelles lumières sur sa bio-bibliographie, sur certaines de ses idées et sur l'évolution de ce texte, dont la forme la plus achevée est restée manuscrite.

Étienne de Clave est connu comme l'auteur d'une théorie de la matière anti-aristotélicienne fondée sur cinq principes incorruptibles : sel, soufre, mercure, terre et eau. Étant incorruptibles, ces cinq principes ne pouvaient se transformer l'un en l'autre. Initialement assimilés par Étienne de Clave à des atomes, ils entraînaient, selon lui, indifféremment dans la composition de tous les corps (l'homme excepté). La première mention de cette théorie (dérivée par de Clave du *De Opere Dei Creationis* d'Helisæus Röslin, paru en 1597 et réédité en 1619)¹ apparaît dans les quatorze thèses que de Clave chercha à soutenir publiquement avec Antoine de Villon et Jean Bitaud en août 1624. Ces thèses ayant été aussitôt interdites par le Parlement de Paris à la demande du recteur de l'Université, peu disposé à tolérer à ses portes un anti-aristotélisme fracassant au moment où il s'efforçait de contrer la prétention des Jésuites à délivrer des grades universitaires dans leurs propres collèges, de Clave fut exilé du ressort du Parlement de Paris, c'est-à-dire d'une portion considérable du royaume². Il reprit par la suite sa théorie des cinq principes

¹ Didier Kahn, « Helisæus Röslin, Joseph Du Chesne et la doctrine des cinq éléments et principes », dans Miguel Ángel Granada et Edouard Mehl (éd.), *Nouveau ciel, nouvelle terre. La révolution copernicienne dans l'Allemagne de la Réforme (1530–1630)*, Paris : Les Belles Lettres, 2009, p. 339-354.

² Didier Kahn, *Alchimie et paracelsisme en France à la fin de la Renaissance*, Genève: Droz, 2007, p. 500-567 (avec la littérature antérieure). Voir aussi l'interprétation divergente de cette affaire par Daniel Garber, « Defending Aristotle / Defending Society in Early 17th Century Paris », dans Wolfgang Detel et Claus Zittel (éd.), *Wissensideale und Wissenskulturen in der frühen Neuzeit / Ideals and Cultures of Knowledge in Early Modern Europe*, Berlin : Akademie Verlag, 2002, p. 135-160.

incorruptibles, mais de façon nettement moins provocante³. Comme l'a montré Hiro Hirai, les développements de sa théorie de la matière l'amènèrent également à l'idée qu'on pouvait manipuler au laboratoire les semences des corps naturels sous la forme de leur « esprit séminaire » ou « architectonique », entièrement naturel – et distinct du *spiritus mundi* des néoplatoniciens⁴.

Étienne de Clave donnait à Paris des cours de chimie, à la manière de Jean Beguin, dès avant 1624. Il se peut même que ce soit lui qui ait repris le flambeau à la mort de Beguin (vers 1618)⁵. En conséquence, il rédigea un *Cours de Chimie* qui ne fut publié (selon toute probabilité) qu'après sa mort ; c'est ce qu'on est tenté de déduire du fait que l'adresse au lecteur n'est pas de l'auteur lui-même, mais de l'imprimeur-libraire, Olivier de Varennes (1598-1666)⁶ :

L'estime que les Doctes Personnages ont faite des Ouvrages de Monsieur de Clave, lesquels ont esté cy-devant imprimez, m'a incité à rechercher ses autres manuscrits afin de les donner tous au public, et entre autres celui-cy, lequel contient son dernier Cours de Chimie, et qui fait le second Livre des Principes de Nature, que j'ay cy-devant fait imprimer, dans lequel il est methodiquement traité de la preparation des Vegetables, Animaux, Mineraux et Metaux. Avec un Traitté succinct de la guerison des maladies par remedes Chimiques de son experience : Lequel Livre tu recevras en bonne part, en attendant le reste de ses autres œuvres, que j'espere te donner dans peu de temps.

Le premier « livre des principes de Nature », dans l'esprit d'Olivier de Varennes (c'est du moins ce dont il cherche à persuader le lecteur), est la *Nouvelle Lumière Philosophique des vrais Principes et Elemens de Nature* (1641)⁷. L'éditeur cherche ainsi à lier le *Cours de Chimie* qu'il imprime au précédent ouvrage d'Étienne de Clave. En réalité, les deux livres n'ont pas de rapport direct.

Achévé d'imprimer le 15 novembre 1645, le *Cours de Chimie* porte néanmoins la date de 1646. De Clave semble donc être mort en 1645, ou peu de temps avant – en tout cas après 1642, puisqu'un élève allemand de Joachim Jungius, Christoph Schelhammer, écrit à Jungius en avril 1642 que de Clave vit encore, n'est plus à Paris et aime la solitude. De Clave est donc mort entre 1642 et 1645.

³ Bernard Joly, « La théorie des cinq éléments d'Étienne de Clave dans la *Nouvelle Lumière Philosophique* », *Corpus*, 39 (2001), p. 9-44 ; Hiro Hirai, « Les *Paradoxes* d'Étienne de Clave et le concept de semence dans sa minéralogie », *Corpus*, 39 (2001), p. 45-71 ; Rémi Franckowiak, « Le *Cours de Chimie* d'Étienne de Clave », *Corpus*, 39 (2001), p. 73-99 ; Bernard Joly, « Clave, Étienne de », dans Luc Foisneau (éd.), *Dictionnaire des philosophes français du XVII^e siècle*, Paris : Classiques Garnier, 2015, p. 427-429.

⁴ Hiro Hirai, « Les *Paradoxes* d'Étienne de Clave » (cf. n. 3), et *Le Concept de semence dans les théories de la matière à la Renaissance: de Marsile Ficin à Pierre Gassendi*, Turnhout : Brepols, 2005, p. 407-433. Voir aussi Antonio Clericuzio, *Elements, Principles and Corpuscles: A Study of Atomism and Chemistry in the Seventeenth Century*, Dordrecht-Boston : Kluwer, 2000, p. 42-47.

⁵ Voir Didier Kahn, « The first private and public courses of chymistry in Paris (and Italy) from Jean Beguin to William Davison », *Ambix*, ?? (???) , p. ??-??.

⁶ Étienne de Clave, *Cours de Chimie*, Paris : Olivier de Varennes, 1646.

⁷ Étienne de Clave, *Nouvelle Lumière Philosophique des vrais Principes et Elemens de Nature, et Qualité d'iceux. Contre l'Opinion commune*, Paris : Olivier de Varennes, 1641.

1. Le témoignage de Christoph Schelhammer

Le témoignage de Schelhammer mérite d'être lu intégralement. Il permet notamment de mieux comprendre les agissements de l'éditeur d'Étienne de Clave. Il s'agit d'une lettre écrite de Paris à Joachim Jungius, jadis traduite du latin en allemand par R. C. B. Avé-Lallemant⁸. Aujourd'hui on dispose aussi d'une édition du texte latin, qui permet de vérifier la fiabilité de cette traduction allemande⁹. Je traduis du latin, en m'aidant au besoin de la traduction allemande :

Rien n'a été imprimé des œuvres de M. de Clave hormis celles que vous possédez déjà. La faute n'en est pas à l'auteur, mais au libraire Olivier de Varennes, qui m'a avoué avoir chez lui beaucoup de ses traités, *De la génération et de la corruption, Des météores, Des préparations des pierres*, et d'autres encore¹⁰. J'ai parlé avec lui et je lui ai suggéré de ne pas les retenir plus longtemps par-devers lui. Il m'a répondu qu'il ne pouvait en publier aucun avant six mois ou plus. Cela m'a affligé, non seulement parce que je ne pouvais vous témoigner mon empressement à vous servir, mais aussi pour moi-même, car maintenant je ne peux pas m'informer davantage sur une si noble doctrine¹¹.

Pour ce qui est d'Étienne de Clave, lorsqu'il publia voici 18 ans dans des thèses imprimées son opinion sur les principes de la nature, il se fit assurément beaucoup d'ennemis, mais il trouva bien peu de défenseurs de sa cause. L'Université de Paris toute entière s'opposa à lui,

⁸ Robert C. B. Avé-Lallemant, *Des Dr. Joachim Jungius aus Lübeck Briefwechsel mit seinen Schülern und Freunden. Ein Beitrag zur Kenntniß des großen Jungius und der wissenschaftlichen wie sozialen Zustände zur Zeit des dreißigjährigen Krieges, aus den Manuscripten der Hamburger Stadtbibliothek zusammengestellt*, Lübeck : Friedrich Aschenfeldt, 1863, p. 187-188.

⁹ *Der Briefwechsel des Joachim Jungius*, éd. Martin Rothkegel, Göttingen : Vandenhoeck et Ruprecht, 2005, p. 461-463 (www.academia.edu/16349034/Briefwechsel_des_Joachim_Jungius_pp_401_600?swp=rr-rw-wc-12910355, consulté le 21 oct. 2020) : « [...] Negotiolum mihi imponis, ad quod expediendum hilari et libenti animo accessi, sine fructu tamen. Nihil enim librorum domini de Clave praeter illos, quos iam habes, impressum est. Culpa non auctoris, sed bibliopolae Olivarii de Varennes, qui plurimos eius tractatus, De generatione et corruptione, De meteoris, De lapidum praeparationibus et alios apud se esse mihi confessus est. Alloquutus ipsum submonui, ne diutius domi illos suae detineret. Respondit ante sex aut plures menses nihil eorum manu mitti posse. Dolui sane, non tantum, quia tibi meam inserviendi promptitudinem declarare non potui, sed mei etiam causa, qui ulteriore in tam nobili doctrina informatione frui nunc non possum.

Ad Stephanum de Clave quod attinet, cum ante 18 annos ille sententiam suam de rerum naturalium principiis editis thesibus publicam faceret, adversarios quidem multos, paucos vero suae causae defensores nactus est. Tota Parisiensis schola ipsi se opposuit, theologi praesertim, Sorbonae doctores, qui, dum hic Aristotelis principia evertit, Doctori Thomae quoque iniuriam illatam esse dixerunt. Primo quidem res mutuis colloquiis acta, tentarunt, an ad sanam mentem reduci dominus de Clave posset, verum deprehenderunt ipsum ab omni parte munitum et insaniam eorum deridentem. Eo igitur res devenit, ut rector academiae et facultatis theologicae decanus novae rei authorem in ius vocaverint. Causa coram supremi iudicii praeside orata, et publico parlamenti edicto domino de Clave iniunctum est, a scribendo imposterum abstinere et civitate excedere. Eiecti cum ipso et hinc in exilium ire iussi duo eiusdem factionis, dominus Ceradot, medicus, et dominus Villon, philosophus, quorum postremus ephemerides Gallica lingua edidit. Ita Parisiis, ubi nihil non licet, ab ethnici philosophi placitis discedere non licet, quae ut rem sacram tuerentur. Ille ex urbe abiit et ad Redones in Britanniam, populum, ut habetur, subbarbarum recessit. Vivit adhuc, annos agit circiter 55, temperamento melancholico, solitarius, lingua minus quam stylo promptus. Ita amici Galli, qui ipsum, dum Parisiis esset, intimius noverunt, retulerunt. Dum hic vixit, praxi quoque medicae deditus fuit. Habuit cursus nonnullos chemicos et processos aliquos suis discipulis communicavit, qui spectant ad medicamentorum quorundam praeparationem. Parce in illis philosophatus est, et fere nihil, quod ad principiorum doctrinam faciat, in illis reperi. Vidi eos et legi. Ne modum quidem separandi exacte ostendit. Nunc, ubi annis euntibus mitigati animi et composita discordia est, scripta prodire nemo vetat, ita ut, quod tam insigni doctrina hactenus caruerimus, theologis Parisinis, quod vero plane illa non defraudemur, tempori acceptum referre debeamus, quod omnia mutat, animos quoque. »

¹⁰ Sur ces œuvres, voir plus bas notre citation de l'adresse au lecteur des *Paradoxes*.

¹¹ La doctrine des principes de la nature d'Étienne de Clave, objet de toute l'attention de Jungius et de Schelhammer.

surtout les théologiens, docteurs de Sorbonne, qui affirmèrent qu'en renversant les principes d'Aristote il attentait aussi au docteur Thomas [d'Aquin]¹². Ne traitant d'abord de l'affaire que dans des entretiens privés, ils cherchèrent à voir si M. de Clave pouvait être ramené à la saine raison¹³. Mais ils le trouvèrent parfaitement assuré et se riant de leur propre folie. L'affaire en vint donc à ce que le recteur de l'Université et le doyen de la Faculté de théologie intentèrent un procès à l'auteur de cette nouveauté. La cause fut plaidée devant le premier président du Parlement, et un arrêt public du Parlement ordonna à M. de Clave de s'abstenir d'écrire à l'avenir et de quitter la ville. Furent expulsés et condamnés avec lui à l'exil deux hommes de la même faction : M. Ceradot, médecin¹⁴, et M. Villon, philosophe, le dernier desquels a publié des *Éphémérides* en français¹⁵. C'est ainsi qu'à Paris, où il n'est rien qui ne soit permis, il n'est pas permis de s'écarter des idées d'un philosophe païen, protégées comme une chose sacrée. Il [de Clave] quitta la ville et se retira à Rennes, en Bretagne, où le peuple, à ce qu'on dit, est assez barbare. Il vit encore, âgé d'environ 55 ans, d'un tempérament mélancolique, solitaire, moins enclin à parler qu'à écrire¹⁶. C'est ce que m'ont rapporté des amis français qui l'ont connu très intimement lorsqu'il était à Paris. Lorsqu'il vivait ici, il s'adonnait aussi à la pratique de la médecine. Il donna des cours de chimie et communiqua à ses élèves quelques procédés portant sur la préparation de certains remèdes. Il n'y traita guère de philosophie, et je n'y ai presque rien trouvé qui se rapporte à la doctrine des principes. Je les ai vus et lus. Il ne montre pas même de façon précise comment effectuer une séparation. Maintenant que, les années passant, les esprits se sont rassis et que la querelle s'est apaisée, rien n'interdit la publication de ses écrits, si bien que, si jusqu'à aujourd'hui nous avons été privés d'une si excellente doctrine, c'est aux théologiens de Paris que nous le devons ; si en revanche nous n'en sommes pas entièrement frustrés, c'est au temps que nous le devons, qui change tout, y compris les dispositions d'esprit.

2. Les projets de publication d'Étienne de Clave et ce qui en résulta

¹² Schelhammer se situe dans une optique de polémique protestante contre l'Église romaine : à ses yeux (comme on le voit aussi à la fin du passage sur de Clave), la responsabilité majeure de la condamnation des thèses incombe aux théologiens. En réalité, c'est le recteur de l'Université – ou les professeurs (« les Regens de Paris »), selon Jean-Baptiste Morin – qui firent interdire les thèses par le Parlement ; ce n'est qu'ensuite qu'elles furent confiées pour examen et censure à la Faculté de théologie – c'est-à-dire la Sorbonne. Voir Kahn, *Alchimie et paracelsisme en France*, p. 509-511, et p. 541 pour l'incompatibilité des quatorze thèses avec la doctrine thomiste de la transsubstantiation, laquelle repose tout entière sur l'hylémorphisme aristotélicien.

¹³ Le latin *tentarunt* pourrait être un impersonnel : c'est ainsi que l'a compris et traduit Avé-Lallemant (« on chercha à voir... »). Mais le plus probable est qu'il a pour sujet « les docteurs de Sorbonne », ou plus précisément « l'Université de Paris toute entière, surtout les théologiens, docteurs de Sorbonne ».

¹⁴ Certainement une erreur pour Jean Bitaud, « Xaintongeois, escolier en Chymie de de Claves » selon les mots de Jean-Baptiste Morin, qui déduit ces affirmations de l'affiche des quatorze thèses. Bitaud, étudiant de la Faculté des arts, était inscrit au Collège Montaigu depuis 1623. Voir Kahn, *Alchimie et paracelsisme en France*, p. 506, 512 et 520.

¹⁵ Antoine de Villon, *L'Usage des ephemerides, avec la methode de dresser et corriger toutes sortes de Figures caelestes, & juger par le moyen d'icelles des diverses constitutions des Temps & Saisons de l'Annee, & de toutes les autres choses qui en dependent*, Paris : Jean Moreau, 1624, 2 vol.

¹⁶ Cette phrase laisse entendre que de Clave vit à Rennes depuis son exil. Mais on a des preuves de sa présence à Paris en 1627 (voir *infra*, section 5) et en 1628 (*infra*, après n. 73), ainsi qu'à une date indéterminée entre 1624 et 1629 (cf. n. 77-78), ce qui laisse penser que l'exil ne fut que temporaire. Son programme éditorial laisse difficilement imaginer qu'il serait resté éloigné de Paris et de ses imprimeurs, tout au moins jusqu'en 1636, où le privilège de sa *Nouvelle Lumière Philosophique*, pris non par lui, mais par Nicolas Le Gras (voir *infra*, fin de la section 2), pourrait suggérer qu'à cette date de Clave a quitté Paris.

Cette lettre nous apprend qu'en 1642, l'éditeur d'Étienne de Clave détenait depuis quelque temps – sans doute plusieurs années – un certain nombre de ses écrits, mais ne semblait guère pressé de les publier – à plus forte raison si de Clave, ayant déjà quitté Paris en 1642, n'était plus en mesure, de ce fait, de se mobiliser efficacement contre ce retard. On peut comprendre aussi le désarroi de l'éditeur, si de Clave avait vraiment mis à exécution le programme qu'il traçait vers 1630 dans ses *Paradoxes*¹⁷ :

[...] m'estant diligemment exercé depuis trente ans en ça [au règne des minéraux], j'ay creu estre obligé de donner au public le fruict de mes estudes, en quarante traictez Philosophiques, que je mettray successivement en lumiere les uns apres les autres.

Premierement j'ay commencé par ces deux Livres des Pierres et Pierreries¹⁸ ; ausquels je refute l'opinion de mes devanciers, touchant la matiere, la cause efficiente externe, la semence, la cause efficiente interne, la generation, la definition et la nourriture d'icelles par assimilation de substance, et non pas par aggregation de matiere ; en après d'icy à peu de jours, je feray mettre sur la presse, deux autres Livres, des qualitez elementaires, preparations et usage desdites pierres et pierreries.

Puis successivement, Quatre livres des metaux.

Quatre autres traictez des semi-metaux et markasites.

Deux Livres des terres precieuses.

Deux Livres des Bitumes.

Deux Livres des Sels.

Deux Livres des Soulfhres, avec les preparations, vertus, qualitez et usage de tout ce que dessus.

Je donneray aussi en suite l'intelligence du feu central cause efficiente externe de toutes les generations souterraines.

Puis deux Livres de la generation et corruption, comme aussi quatre Livres des Meteores.

Pour la fin dix traictez des erreurs vulgaires de la Medecine, ausquels j'insisteray sur les elemens, sur les humeurs et sur leurs qualitez, comme plus philosophiques.

Et pour contenter les curieux deux livres de la medecine Hermetique, contre l'opinion de ceux qui cherchent inutilement la semence des metaux pour le grand œuvre qu'ils appellent.

Ces lignes sont datables des environs de 1630/1635. L'approbation du livre par un docteur de Sorbonne est datée de mars 1631, ce qui oblige à penser qu'une version de l'ouvrage, même si ce n'est pas la version définitive, lui fut soumise à cette date. Mais il est impossible de déterminer si la Préface que nous venons de citer – ainsi que la dédicace du livre au chancelier Séguier – a été rédigée dès ce moment, ou plus tard – voire au dernier moment. Le privilège a été accordé à de Clave en août 1634, transféré par lui en novembre à la veuve de Pierre Chevalier, et le livre a été publié chez cette dernière en 1635.

De Clave achève ses *Paradoxes* sur la promesse de poursuivre ainsi ses publications :

¹⁷ Ce qui suit a déjà été souligné par Bernard Joly, « La théorie des cinq éléments d'Étienne de Clave », p. 13-14. Je reproduis ici ces textes dans le seul but d'offrir toutes les sources en un seul et même lieu. Voir Étienne de Clave, *Paradoxes, ou Traictez philosophiques des pierres et pierreries, contre l'opinion vulgaire*, Paris : Veuve de Pierre Chevallier, 1635, Préface, sig. ã iij r° - ã iiij r°.

¹⁸ À savoir les *Paradoxes*, divisés en deux livres.

Or puis que vous avez remarqué visiblement que les pierres et pierreries se nourrissent par assimilation, il est dès meshuy temps de sortir de ces belles grottes, pour en conférer ensemble parmy la campagne, tandis que je traceray les autres traittez, pour demonstrier les qualitez manifestes et occultes des pierres et pierreries. Et specialement la preparation exacte d'icelles inconnuë à nos devanciers, que je donneray (Dieu aydant) au public, ensemble leur usage pour la santé humaine, contre l'opinion de ceux qui ne peuvent admettre autre doctrine, que celle qu'ils ont trop avidement devorée, s'il faut ainsi parler, dans les escolles vulgaires. Pourveu que je reconnoisse que la lecture de ce mien labeur aye esté agreable, sinon à tous, du moins aux vrais Physiciens¹⁹.

Ces propos confirment pleinement ceux de la Préface, où de Clave déclarait : « d'icy à peu de jours, je feray mettre sur la presse, deux autres Livres, des qualitez elementaires, preparations et usage desdites pierres et pierreries ». On voit donc que si Étienne de Clave avait effectivement rédigé et confié à l'éditeur ne fût-ce qu'une partie de ces ouvrages, l'éditeur avait entre les mains une quantité de manuscrits qui devait l'embarrasser dans le cadre de sa propre politique éditoriale.

Ici s'intercale un épisode jadis signalé par Charles Sorel et relevé par François Secret. En 1636, Sorel, dans son traité *Des Talismans* (qui contient un programme de publications qui ne le cède en rien à celui de de Clave, bien au contraire)²⁰, rapporte cette nouvelle :

Le sieur de Claves ayant fait imprimer ses Paradoxes, ou Traittez Philosophiques des pierres & pierreries, un sien frere qui fait profession de la Medecine en Italie a escrit contre son opinion, & à nommé son livre, *Clavius Anti Clavius*, sur quoy le sieur de Claves témoignant la facilité de son esprit a desja fait une replique qu'il nous fera voir bientost. Si deux personnes si proches peuvent entrer en dispute pour le fait des sciences, cela doit bien estre permis à ceux qui ne se connoissent que de nom²¹.

Il ne s'agit pas ici d'imprimés : rien n'a été imprimé des œuvres du frère de de Clave (sur lequel nous reviendrons), et la réplique d'Étienne de Clave vient s'ajouter à la somme de ses manuscrits inédits – et perdus.

Vient ensuite la *Nouvelle Lumière Philosophique* (1641). Il est intéressant de noter que le privilège de cet ouvrage fut pris en août 1636, un an à peine après la parution des *Paradoxes*. Très surprenant est le fait que ce n'est pas de Clave qui prend ce privilège, mais un certain Nicolas Le Gras, chapelain du duc d'Orléans. Il ne s'agit évidemment pas de l'imprimeur-libraire du même nom (c. 1633-1719), mais d'un personnage extrêmement curieux sur lequel je reviendrai. Ce n'est que deux ans plus tard, en novembre 1638, que Le Gras transfère le privilège à Étienne de Clave qui, à son tour, le transfère à son nouvel éditeur, Olivier de

¹⁹ *Paradoxes*, p. 491-492.

²⁰ Charles Sorel, *Des Talismans, ou Figures faites sous certaines Constellations*, Paris : Antoine de Sommerville, 1636, sig. [ā ij] r°.

²¹ *Ibid.*, p. 147-148. Signalé par François Secret, « De quelques traités d'alchimie au temps de la régence de Marie de Médicis », *Chrysopœia*, 3 (1989), p. 364.

Varenes. Trois ans s'écourent encore avant la parution du livre : l'achevé d'imprimer est de mars 1641. Néanmoins l'adresse au lecteur enchaîne directement sur les *Paradoxes* de 1635 :

Nous avons promis sur la fin de nostre second Livre des Pierres et Pierreries, de traiter en suite des Qualitez, Preparations, et Usage d'icelles : pour les adapter aux fins pour lesquelles elles ont esté creées au commencement par l'Auther de la Nature : non pas pour estre employées à la vanité et au luxe du genre Humain. Mais d'autant qu'aux Livres susdits, et en tous nos autres Traitez des Minéraux, nous renvoyons souventesfois les Lecteurs à nos Livres des Principes et Elemens, dont la connoissance est entierement necessaire, pour l'intelligence d'iceux : voire de la Medecine, qui est veritablement imparfaite hors l'establissement de ces fondemens, qui consistent en la position et esclaircissement de ces Principes : lesquels ne peuvent estre autres, que les Elemens de la Nature, et non pas d'Aristote, ny de Paracelse, qui se sont grandement abusez : Le premier par faute de connoistre la resolution des Mixtes en leurs Principes : Et l'autre pour n'estre parvenu qu'à une grossiere separation d'iceux, et non pas à une exacte et exquise depuration et derniere ou finale reduction des diverses substances (qu'il a rencontré en ces preparations vulgaires) en leur homogeneité, et simplicité elementaire.

C'est pourquoy, nous avons librement presté l'aureille et acquiescé avec patience aux plaintes justes et raisonnables de ceux, lesquels ayans leu nos deux premiers Livres²², ont trouvé fort estrange que nous les ayons donné au public, avant que d'avoir posé et estably nos fondemens : puisque nous ne sommes d'accord avec aucun de tous les Philosophes, qui nous ont precedé, tant Peripateticiens, que Chymistes, afin de desabuser desormais tous ceux qui voudront penetrer plus profondément que nos Anciens en la connoissance du grand Livre de la Nature²³.

De Clave a donc décidé de modifier son programme de publication en donnant ici un ouvrage entièrement consacré aux « Principes et Elemens » et à leurs qualités,

tant pour l'intelligence exacte des faussiles et mineraux, que nous esperons en donner successivement au public, que des autres Livres des erreurs de la Medecine vulgaire, tres-utiles, voire necessaires, soit pour la conservation ou restitution de la santé, autant, voire plus que celle des animaux et vegetaux²⁴.

La suite de ses publications concerne donc toujours la préparation des « faussiles et mineraux » et les erreurs de la médecine. La préparation des substances minérales (et donc également végétales et animales) est en effet indispensable à « la connoissance du grand Livre de la Nature » :

Ce qui ne se peut dignement [acquérir] par la lecture seule de tous les Authers qui ont escrit jusques icy, sans mettre la main à l'œuvre, dont la chaleur externe est le principal instrument, puis en suite les fourneaux, et les vaisseaux, qui se trouvent chez les Chymistes : desquels les amateurs de la science naturelle, apprendront la maniere de separer premierement les diverses substances, puis après leur depuration par les rectifications connues aux moindres d'entr'eux, autrement il est impossible qu'un homme

²² Les *Paradoxes*. Voir plus haut, n. 18.

²³ *Nouvelle Lumière Philosophique*, sig. Aij r^o-v^o.

²⁴ *Ibid.*, sig. [Av]r^o.

pour docte soit-il, ou plustost estimé tel, puisse jamais estre bon Physicien : s'il n'est grandement versé en la theorie et pratique de la chymie, seul et unique instrument de la science naturelle²⁵.

On voit ici quel rôle pouvait jouer le *Cours de Chimie* dans l'économie des traités de de Clave – s'il avait réellement l'intention de le publier – : celui d'une propédeutique à la connaissance de la nature.

Voici maintenant comment s'achève la *Nouvelle Lumière Philosophique* :

Voila enfin ce que nous avons jugé digne d'estre donné au public des Elemens et de leurs premieres qualitez, [...] bases et fondemens de la science naturelle, tout à fait necessaire à la connoissance parfaite de la Medecine, de laquelle nous traiterons après avoir mis en lumiere nos Livres de la Generation et Corruption, ausquels nous ferons voir une infinité d'erreurs, tant d'Aristote que de ses Sectateurs, à faute d'avoir une vraye connoissance des Principes et Elemens, comme aussi de leurs qualitez²⁶.

De la génération et de la corruption, c'est bien l'un des deux titres repérés par Schelhammer chez Olivier de Varennes ; de même pour *Des préparations des pierres*. Quant au troisième titre repéré par Schelhammer (le livre *Des météores*), de Clave l'avait indiqué dans ses *Paradoxes* immédiatement après *De la génération et de la corruption*.

On pourrait se demander pourquoi de Clave, entre les *Paradoxes* et la *Nouvelle Lumière Philosophique*, a changé d'éditeur. Rien ne permet de répondre à cela, mais ce n'est pas, en tout cas, par suite du décès de la première : Élisabeth Macé, veuve de Pierre Chevalier, chez qui étaient parus les *Paradoxes*, est en effet toujours active en 1652, soit bien après la mort d'Étienne de Clave²⁷.

Il est donc parfaitement établi qu'en 1642, Olivier de Varennes possédait bien des manuscrits de livres qu'Étienne de Clave souhaitait faire imprimer, mais qu'en 1645, il s'est contenté de publier une version par ailleurs médiocre de son *Cours de Chimie*, qui circulait en manuscrit (une version que de Clave n'aurait sans doute jamais voulu faire imprimer)²⁸. Pourquoi ce choix ? Peut-être parce qu'il avait simplement égaré les autres manuscrits de de Clave. Peut-être aussi pour ne pas avoir à prendre un nouveau privilège ? Celui qu'il utilise n'est autre, en effet, que le privilège de la *Nouvelle Lumière Philosophique*, accordé dès 1636. Le titre qui y avait été indiqué n'était pas *Nouvelle Lumière Philosophique*, mais le sous-titre : *Les vrais Principes de Nature et Qualitez d'iceux*²⁹. C'est pour cela qu'Olivier de Varennes tient tant à lier le *Cours de Chimie* à la *Nouvelle Lumière* en prétendant qu'il s'agit du « second Livre des Principes de Nature » (mais il est vrai qu'il aurait pu dire la même chose du traité *De la génération et de la corruption* si c'était celui-là qu'il avait imprimé).

²⁵ *Ibid.*, sig. Aij v^o-[Aiiij] r^o.

²⁶ *Nouvelle Lumière Philosophique*, p. 492-493.

²⁷ Elle publie en effet en 1652 une nouvelle édition des *Œuvres spirituelles du B. Père Jean de La Croix* (dans la traduction du Père Cyprien de la Nativité de la Vierge), dont elle a obtenu le privilège en 1649.

²⁸ Comme le suppose à juste titre R. Franckowiak, « *Le Cours de Chimie* d'Étienne de Clave », p. 98.

²⁹ Cf. n. 7.

Lorsqu'on voit, en tout cas, que le privilège de la *Nouvelle Lumière* était accordé pour neuf ans en 1636, on constate qu'il expire en 1645 : l'année de l'achèvement d'imprimer du *Cours de Chimie*.

Avant de passer à ce *Cours de Chimie*, il faut revenir sur Nicolas Le Gras, qui prit le privilège de la *Nouvelle Lumière Philosophique* en 1636 en lieu et place d'Étienne de Clave. Prêtre et médecin athée, lecteur avoué de Vanini, ce personnage né vers 1600 mena une vie particulièrement aventureuse qui s'acheva apparemment postérieurement à 1669, date à laquelle, condamné à la prison perpétuelle comme « apostat, hérétique, sectateur de la loi naturelle d'Aristote et de la doctrine perverse d'Épicure », il fut embarqué par l'Inquisition de Lima sur un navire à destination de Séville pour y être remis à nouveau entre les mains de l'Inquisition³⁰.

Le plus probable est que Le Gras était ami d'Étienne de Clave ; il fut en tout cas accusé d'avoir cherché à fabriquer de l'or falsifié lorsqu'il était à Paris (entre 1635 et 1642), ce qui montre que l'alchimie ne lui était pas étrangère³¹. Son office de chapelain du duc d'Orléans (Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII), mentionné dans le privilège de la *Nouvelle Lumière Philosophique* – un office qu'il avait acquis, de son propre aveu, vers 1635³² – amène à se demander si Étienne de Clave ne cherchait pas, à travers Nicolas Le Gras, à s'attirer les faveurs dudit duc. Déjà les *Paradoxes* étaient dédiés au chancelier Séguier, grand mécène des lettres et des arts, mais aussi des sciences de la nature et de l'alchimie³³. Gaston d'Orléans était un nouveau protecteur possible, lui aussi particulièrement intéressé par l'alchimie³⁴. Par ailleurs, Séguier présentait l'avantage appréciable d'être chancelier de France, la plus haute autorité juridique du royaume : la dédicace des *Paradoxes* à Séguier avait peut-être été une mesure de prudence de la part d'Étienne de Clave. Prudence aussi, le fait que le privilège de la *Nouvelle Lumière Philosophique* ait été pris par un tiers (chapelain ordinaire de Monsieur) et non par l'auteur lui-même ? C'est une possibilité qui expliquerait les tours de passe-passe de ce privilège – même si de tels va-et-vient n'étaient pas rares au XVII^e et au XVIII^e siècle³⁵.

³⁰ Outre Marcel Bataillon, « L'Académie de Richelieu, Indre-et-Loire », dans les actes du colloque *Pédagogues et juristes*, Paris : Vrin, 1963, p. 255-270, et René Pintard, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Genève-Paris : Slatkine, 1983, p. XXI-XXIII, voir surtout Miguel Benítez, *Le Foyer clandestin des Lumières. Nouvelles recherches sur les manuscrits clandestins*, Paris : Champion, 2013, t. II, p. 681-688, spéc. p. 682, n. 1 pour les dernières années de Legras et p. 687 pour la citation, reprise de Pintard (p. XXII) et corrigée selon le texte espagnol des documents originaux.

³¹ M. Benítez, *Le Foyer clandestin des Lumières*, t. II, p. 685, n. 1.

³² M. Bataillon, « L'Académie de Richelieu, Indre-et-Loire », p. 257-259.

³³ L'exemplaire personnel de Séguier, relié à ses armes, est conservé au Petit Palais (Paris), n° d'inventaire LDUT141 (www.parismuseescollections.paris.fr/fr/petit-palais/oeuvres/paradoxes-ou-traitez-philosophiques-des-pierres-et-pierreries#infos-secondaires-detail, consulté le 31 oct. 2020). Sur Séguier, voir Yannick Nexon, *Le Mécénat du chancelier Séguier. Recherches sur un hôtel parisien au XVII^e siècle, l'activité d'un cercle littéraire et religieux et son influence*, thèse de l'École Nationale des Chartes (Paris), 1976 ; Y. Nexon, « Le mécénat du chancelier Séguier », dans *L'Âge d'or du mécénat (1598-1661)*, Paris : Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1985, p. 49-55 ; Y. Nexon, « La bibliothèque du chancelier Séguier », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris : Promodis, 1988, t. II, p. 147-155 ; Y. Nexon, « Les dédicaces au chancelier Séguier », *XVII^e siècle*, n° 167 (1990), p. 203-219.

³⁴ Jean-François Maillard, « Mécénat et alchimie à la fin de la Renaissance, de Louis de Gonzague-Nevers à Gaston d'Orléans », dans D. Kahn et S. Matton (éd.), *Alchimie : art, histoire et mythes*, Paris-Milan : SEHA-Archè, 1995, p. 485-496 ; D. Kahn, « L'alchimie dans *Le Page disgracié* », *Méthode ! Revue de littératures*, 23 (2013), p. 67-83.

³⁵ Je remercie Jean-Dominique Mellot (BnF, Inventaire rétrospectif) de ses précisions à ce sujet.

Autre possibilité : si de Clave avait déjà quitté Paris en 1636 (ce qu'on ignore entièrement), Nicolas Le Gras pouvait lui servir de relais vis-à-vis de la Grande Chancellerie, dont le siège fixe était à Paris³⁶. Il est sûr, en tout cas, que dans les *Paradoxes* comme dans la *Nouvelle Lumière*, de Clave donnait de prudents gages d'orthodoxie, et cela très explicitement³⁷. La prise du privilège de la *Nouvelle Lumière* par un hétérodoxe aussi flagrant que Nicolas Le Gras n'en est que plus frappante, rétrospectivement.

Revenons à présent au *Cours de Chimie* : non plus à l'imprimé, mais aux manuscrits qui nous sont parvenus.

3. Les différents manuscrits du Cours de Chimie

Rémi Franckowiak ayant constaté que le contenu du *Cours de Chimie* présentait un stade encore incomplet du développement des idées d'Étienne de Clave, il était naguère tenté de le dater plutôt du début des années 1620³⁸. Nous verrons plus loin la justesse de cette suggestion. Il existe en effet pas moins de quatre versions successives de ce cours de chimie, représentées par l'imprimé et quatre manuscrits (trois en français, un en latin), sans compter deux écrits inédits de l'auteur en rapport avec les matières traitées dans le cours (nous en donnerons ici quelques extraits). Cette situation privilégiée va nous permettre de comparer les différentes versions entre elles et d'en tirer quelques conclusions, non seulement sur la version imprimée, mais aussi sur l'enseignement d'Étienne de Clave et sur sa biographie.

Les quatre manuscrits, tous du XVII^e siècle, sont les suivants :

- Paris, BnF, ms. lat. 7178 A : *Stephani Clavei Præcognita generalia de arte Chymica*.

Dans le titre, les mots *Stephani Clavei*, surmontés du chiffre 543 (une ancienne cote ?), sont ajoutés d'une autre main au-dessus du titre *Præcognita* (etc.). Une étiquette ancienne (collée sur le contreplat supérieur de la demi-reliure moderne) précise ceci : *MS Clavi Coursus Chymicus*. Sur le dos de la demi-reliure moderne a été collé le dos orné en cuir de la précédente reliure du manuscrit, ancienne, portant ces mots : *S. Clavei Chymia*. Le manuscrit est entré à la Bibliothèque royale après 1744 et avant la Révolution³⁹.

³⁶ Cf. n. 35.

³⁷ *Paradoxes*, p. 161 : « car nostre intention ne passera jamais les bornes de nostre profession, qui est de découvrir seulement la vérité des choses physiques et medicinales, sans nous mesler des surnaturelles que nous laissons examiner aux Theologiens. » *Ibid.*, p. 191 : « Je n'entreprends icy, ny par tout ailleurs de parler ni à dessein, ni en consequence de la doctrine Celeste, où consiste le salut de l'ame Chrestienne et fidele, j'en laisse decider les difficultez aux Theologiens plus suffisans que moy. » Voir de même p. 398, 401, 406-407, et H. Hirai, « Les *Paradoxes* d'Étienne de Clave », p. 64-66. Pour la *Nouvelle Lumière Philosophique*, voir cet ouvrage, p. 286, 296-297 et 375.

³⁸ R. Franckowiak, « Le *Cours de Chimie* d'Étienne de Clave », p. 78-79 et n. 10, et p. 98-99.

³⁹ Comme le montrent l'estampille et l'absence de ce ms. dans le catalogue des manuscrits latins paru en 1744 (*Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae regiae Pars tertia, complectens codices manuscriptos latinos*, t. IV, Paris : Typographie Royale, 1744, p. 322). Je dois ces précisions à Mme Sabine Maffre (BnF), conservatrice au Dép^t des Manuscrits.

53 pages numérotées (en latin). Les divers chapitres ne sont pas numérotés. Le dernier est : « *De Martis in Venerem transmutatione* », avec le mot *Finis* au bas de cette recette, de la même main que les mots *Stephani Clavei* en tête du manuscrit.

- Paris, BnF, ms. fr. 2044 : *La Chymie du jeune de Clave contenant la vraye methode de bien preparer le laudanum illustrée par ses meditations sur la preparation de l’opium et sur le vinaigre*.

Ce manuscrit se trouvait dans les collections d’Étienne Baluze (1630-1718), achetées pour la Bibliothèque royale en 1719. La reliure en veau raciné a été faite pour la Bibliothèque royale⁴⁰. Le filigrane, une simple grappe de raisin, est hélas des plus communs et ne comporte pas de contremarque permettant de l’identifier.

fol. [III]r°-[IV]r° : Préface « Aux philochymiques », signée « Le Givre medecin ».

p. 1-9 : *Livre I || De la Chymie. Chapitre I* : 20 chapitres numérotés.

p. 9-55 : *Livre II. || Des operations de chymie* : 62 chapitres numérotés. Dernier chapitre : « De la conversion de mars en venus. »

p. 56-90 : *Meditation sur la preparation de l’opium*.

p. 91-132 : *Meditation sur le vinaigre*.

- Rennes, Bibliothèque des Champs Libres, MS 162 : *Traitté de chymie soubz monsieur de Clave, et commencé ce quatorziesme jour de mars mil six cents trente*⁴¹.

Les fol. 15r° à 116v° sont réglés.

fol. Ar°-v° et fol. 1r°-14v° : « Traicté du chapitre singulier, par monsieur Cousin (ce nom a été effacé et remplacé par celui de « Achaquias » [*sic* pour Akakia]), docteur régent de la Faculté de médecine à Paris. » Et au bas : « Ce mercredy quinziesme octobre 1614. Aubert. » Ensemble de diverses recettes de médecine et de médecine chimique.

fol. 15r°-102v° : *Traitté de chymie soubz monsieur de Clave, et commencé ce quatorziesme jour de mars mil six cents trente*. À la fin : « Fin des traittés et Cours de Chymie. »

fol. 103r°-113v° : *Traitté des maladies du corps humain par le moyen des remèdes chymistes suyvant notre experience*. À la fin : « Achevé ce unziesme may 1630. »

fol. 114r°-v° : recettes d’une autre main.

fol. 115r°-117r° : Table des matières.

fol. 117v° : recette d’une autre main.

fol. 118r°-135r° : *Description particuliere et curieuse des Elements de Chymie et premierement. || Du Phlegme* (suivi de recettes diverses).

- Montpellier, Bibliothèque interuniversitaire, section Médecine, ms. H 464 : *Elementi di Chimia di Monsù de Clave, o sia corso o Tyrocinio chimico, come fece il Beguino, per il quale s’insegna la vera ragione dello stillar e separar da I misti variate sustanze, e modo delli usarne*.

fol. Ir° : « Opere contenute nel presente Libro ». Le mieux est de donner intégralement cette Table des matières :

⁴⁰ Je remercie de nouveau Mme Sabine Maffre pour cette précision.

⁴¹ Je remercie Mme Sophie Le Guen (Bibl. de Rennes Métropole) de m’avoir fourni une numérisation intégrale de ce manuscrit.

Elementi di Chimia di Monsù de Clave [...] e modo delli usarne. Hebbe quest'autore in Parigi gran persecutione da i Medici ordinarii, fu pero altrettanto stimato de gli amatori della spagirica e Medicina nuova.

Indice di Capi di detti Elementi Chimici : pag. 159.

Nota di Medicamenti chimici che detto de Clave haveva con i prezzi a quali li dava : pagina 198.

Trattato delle infermità del corpo humano varie e di rimedi chimici per cura di quelle secondo l'esperiença del detto de Clave : pagina 210.

Aforismi diversi secondo varie materie chimiche, per vera e spedita cognitione delle cose che si stillano, e loro natura, la quali s'impara a conoscere la ragione di varii effetti della natura, poco da altri osservata, del detto de Clave o da altro estratti dalli scritti d'esso : pag. 249.

[*En dessous, en plus petites lettres, mais de la même main :*]

Li sopradetti trattati si copiorono de un manuscritto che lo presto Monsù Garcin mentre era in Roma in servizio della b.m. del signor Cardinal di Valence, col quale continuo sin che esso signor Cardinale visse [.] Fu mezzano che lo prestasse Frat' Angelo Raffaello compagno del P. Leone Provinciale de Carmelitani Riformati di Turena e Preicator del Re di Francia.

Il Trattato degli Elementi chimici fu poi stampato ma imperfetto essendo questo qui molto più copioso, e corretto, dal medesimo s'ebbero. Pag. 1.

Li Segreti del Medico Fontana cioè otto medicamenti che quello dispensava con titoli assai speciosi che qui sono descritte con le loro virtù e modo d'applicarli a pagina 297.

Seguono alcuni Segreti di Monsu de Clave che sono a pagina 305.

Ricette del P. Vinier dell'Oratorio [*i.e.* Jérôme Vignier, 1606-1661] nelle quale sono diversi bei segreti sono a pagina 313.

Commençons par décrire plus en détail le manuscrit français de la BnF.

4. *Le manuscrit de Pierre Le Givre (BnF, ms. fr. 2044) et le frère aîné d'Étienne de Clave*

J'ai montré ailleurs⁴² que la version française de la BnF (ms. fr. 2044) a été copiée, en vue d'une édition qui ne fut jamais réalisée, par le médecin Pierre Le Givre (c. 1618-1684), auteur de plusieurs livres sur les eaux minérales parus entre 1659 et 1677 (avec des rééditions ultérieures)⁴³.

La préface de Le Givre étant entachée de nombreuses confusions, j'ai cru jadis que le manuscrit était contemporain ou de peu postérieur au retour d'Étienne de Clave en France, car

⁴² Cf. n. 5.

⁴³ Louis Corlieu, « Charly, patrie de Pierre Le Givre. Les eaux minérales de Château-Thierry », *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, 1870-1871 [paru en 1872], p. 67-70. Voir par ex. Pierre Le Givre, *Le Secret des eaux minérales acides*, Paris : Jean Ribou, 1667, dont un compte rendu rédigé par Samuel Cottereau Du Clos pour l'Académie Royale des Sciences a été signalé par Rémi Franckowiak, « La chimie du XVII^e siècle : une question de principes », *Methodos*, 8 (2008), <https://journals.openedition.org/methodos/1823> (consulté le 21 oct. 2020), n. 92. Le titre de la 2^e éd. (1677) rappelle les titres d'Étienne de Clave : *Le secret des eaux minérales acides, nouvellement découvert par le moyen des principes chymiques, qui combat l'opinion commune*. Cf. n. 7 et 17.

je croyais aussi que ce dernier s'était exilé en Italie après 1624⁴⁴. En réalité, ce manuscrit est postérieur à la mort d'Étienne de Clave (1645 ou peu de temps avant).

Dans sa préface, *Le Givre* confond en effet à plusieurs reprises Étienne de Clave et son frère Jacques de Clave. Bernard Joly avait perçu l'ambiguïté qui en résulte : sans entrer dans les détails, il s'était interrogé sur l'identité de l'auteur des traités : Jacques ou son frère, avant de trancher en faveur d'Étienne⁴⁵. Avant d'aller plus loin, il faut savoir (on le verra plus bas en détail) que des thèmes bien précis traités dans ce manuscrit – les cinq éléments, la nature de l'opium – le sont de la même façon dans les autres œuvres d'Étienne de Clave, ce qui confirme que ce dernier est bien l'auteur des textes contenus dans ce manuscrit (à savoir le *Traité de Chymie du jeune de Clave* et les deux *Meditations* sur l'opium et le vinaigre), de même qu'un passage de la *Méditation sur le vinaigre* (cité plus loin dans cette section) où il déclare avoir mis son temps à profit pour réfléchir sur les principes de la nature – une de ses préoccupations majeures, en effet. Il faut savoir aussi que Jacques de Clave était lui-même médecin chimiste, tout comme son frère. C'est lui qu'évoquait Charles Sorel en 1636 : « un sien frere qui fait profession de la Medecine en Italie »⁴⁶. Malheureusement, on manque cruellement de données biographiques sur l'un comme sur l'autre. Étienne de Clave dit à demi-mot dans ce manuscrit être originaire de Beaune (et donc sans doute aussi son frère), car il évoque Claude Dariot, « medecin de ma patrie et mien parent » ; or Dariot était médecin de la ville de Beaune⁴⁷. J'ai cru pouvoir affirmer que de Clave avait étudié à Montpellier⁴⁸ ; c'est fort possible, mais il ne dit pas cela, se contentant d'un éloge de la Faculté de médecine⁴⁹, et surtout on ne trouve pas trace de lui dans les registres. Il dit pourtant dans ses *Paradoxes* avoir suivi l'enseignement de Giulio Pace en philosophie avant d'étudier la médecine, et déclare par ailleurs avoir entamé des voyages à la recherche des « plus celebres Medecins » voici plus de cinq lustres, « d'autant que la charité me portoit à l'assistance de ceux que ma profession me recomandoit de cherir, comme moy-mesmes »⁵⁰ : il aurait donc commencé ces « pérégrinations » avant 1610, étant alors déjà médecin. Or Giulio Pace (1550-1635) enseigna à Montpellier de 1600 à 1616, avant de passer à l'université de Valence⁵¹. Soit

⁴⁴ Didier Kahn, « À propos des “déniaisés d'Italie” : le bannissement d'Étienne de Clave après l'interdiction de ses thèses de 1624 », *La Lettre Clandestine*, 8 (1999), p. 217-224 ; de même, Didier Kahn, *Le Fixe et le volatil. Chimie et alchimie, de Paracelse à Lavoisier*, Paris : CNRS Éditions, 2016, p. 124.

⁴⁵ B. Joly, « La théorie des cinq éléments d'Étienne de Clave », p. 18-20.

⁴⁶ Cf. n. 21è.

⁴⁷ BnF, ms. fr. 2044, p. 87 ; Kahn, « À propos des “déniaisés d'Italie” », p. 221.

⁴⁸ Kahn, « À propos des “déniaisés d'Italie” », p. 221, renvoyant au ms. fr. 2044, p. 130, qui cependant ne dit que ceci : « [...] mais s'il faut regarder aux raisons, je n'ay pû trouver autres raisons dans Montpellier que celles cy. [...] ». Cette citation ne suffit évidemment pas à établir que de Clave étudia à Montpellier, mais elle en ouvre la possibilité.

⁴⁹ Éloge réitéré dans les *Paradoxes*, p. 229-230 : « la plus celebre et fameuse Université du monde pour la medecine, sçavoir est Montpellier [...] ».

⁵⁰ *Paradoxes*, p. 195-196. Et voir p. 197-198 : « bien qu'avant qu'estudier en cet art le plus noble de tous [*i.e.* la médecine], je ne m'en fusse voulu approcher les mains sales, (comme on dit communement) et sans avoir fait mon cours en Philosophie sous Julius Pacius Aberiga, que je dois nommer par honneur, si est-ce que je voulus derechef lire et relire plus exactement Aristote [...] ».

⁵¹ Antonio Franceschini, *Giulio Pace da Beriga e la giurisprudenza dei suoi tempi*, Venise : Carlo Ferrari, 1903, p. 33-54. Sur Giulio Pace, voir aussi Cesare Vasoli, *Profezia e ragione. Studi sulla cultura del Cinquecento e del Seicento*, Naples : Morano, 1974, p. 768-777 ; Lucia Bianchin, « Pace, Giulio », *Dizionario Biografico degli Italiani*, t. 80 (2014), www.treccani.it/enciclopedia/giulio-pace_%28Dizionario-Biografico%29 (consulté le 3 novembre 2020).

Étienne de Clave fut docteur de Montpellier et sa trace reste à découvrir dans les archives de l'université, soit il obtint son doctorat ailleurs, mais il est clair que c'est à Montpellier qu'il suivit les cours de Pace.

Quant à Jacques de Clave, un personnage enregistré sous ce nom au collège de Rakow parmi les Antitrinitaires en 1619⁵² n'est vraisemblablement qu'un homonyme : un théologien nommé Jacques de Clave vivait en effet à Amsterdam en 1648, et ce n'était certainement pas le frère d'Étienne de Clave⁵³ ; il pourrait, en revanche, ne faire qu'un avec l'ancien étudiant de Rakow. Une famille de pasteurs protestants nommés « de Claves » est d'ailleurs recensée dans les archives françaises, sans nul rapport tangible avec nos deux médecins chimistes⁵⁴. Les sources allemandes et italiennes sont plus révélatrices, comme on le verra plus loin.

Dans la préface de Pierre Le Givre, il est question du « jeune de Clave ». Comme Étienne de Clave reconnaît dans ce même manuscrit la dette qu'il doit à son « plutôt père que frère »⁵⁵, il est aisé d'en déduire qu'il est le cadet et non l'aîné. « Le jeune de Clave » est donc Étienne, mais Le Givre lui attribue parfois ce qui revient à Jacques. En particulier, il s'avère que c'est Jacques de Clave, lui aussi médecin et chimiste, qui partit faire carrière en Italie – et cela non sans succès : en 1626, il devint le titulaire de la première chaire de chimie créée dans une université italienne, le *Pacifico Gymnasio* de Mantoue, tragiquement éphémère⁵⁶. Jacques de Clave donna même un cours de chimie à l'université de Padoue, comme l'atteste Giovanni Colle (1558-1631), premier médecin du duc d'Urbino, qui invita Jacques de Clave à la cour d'Urbino pour soigner le vieux duc⁵⁷. D'autres témoignages élogieux de médecins italiens et allemands ne manquent pas. L'un mentionne une observation qu'il recueillit de Jacques de Clave au cours de la peste à Mantoue (1629)⁵⁸, un autre cite son remède contre le mal vénérien, le qualifiant de *chemiatus celeberrimus*⁵⁹. Ses idées sur le vinaigre, empruntées à

⁵² Stanislas Kot, « Le mouvement antitrinitaire au XVI^e et au XVII^e siècle », *Humanisme et Renaissance*, 4 (1937), p. 109-156, ici p. 126.

⁵³ Andreas J. Beck, *Gisbertus Voetius (1589-1676) : sein Theologieverständnis und seine Gotteslehre*, Göttingen : Vandenhoeck and Ruprecht, 2007, p. 458.

⁵⁴ Eugène et Émile Haag, *La France protestante*, 2^e éd. dir. par Henri Bordier, Paris : Fischbacher, 1877-1888, t. IV, p. 410 : il s'agit de Jean de Claves, pasteur à Orléans de 1613 à 1617, puis à Mortagne de 1620 à 1633, frère aîné d'Isaac de Claves, pasteur de La Rochebeaucourt (1616-1626) et de La Rochefoucauld (1637-1660).

⁵⁵ Kahn, « À propos des “déniaisés d'Italie” », p. 221. Je donne ce passage plus loin (section 9, *in fine*).

⁵⁶ Jacques de Clave fut nommé professeur ordinaire « *ad lecturam Chymiae* » à l'automne 1626 par Vincenzo Gonzaga, duc de Mantoue et de Montferrat (Paul F. Grendler, *The University of Mantua, the Gonzaga and the Jesuits, 1584-1630*, Baltimore : The Johns Hopkins University Press, 2009, p. 179). Fondé en 1625, le *Pacifico Gymnasio* s'effondra en 1629 à la suite de la mort du duc (fin 1627) et de la guerre de succession qui s'ensuivit, menant finalement au sac de Mantoue (1630). Voir Grendler, *ibid.*, p. 232-246.

⁵⁷ Il donna ce cours avant 1628. Voir Giovanni Colle, *Methodus facile parandi jucunda, tuta & nova medicamenta et ejus applicatio adversus Chemicos* [i.e. les pseudo-chymistes, comme Colle les appelle], Venise : Evangelista Deuchino, 1628, p. 145 ; témoignage cité et traduit dans Kahn, « The first private and public courses of chymistry in Paris (and Italy) », p. 222-223.

⁵⁸ Johann Rhode, *Analecta et Notæ in Ludovici Septalii Animadversiones et Cautiones Medicas*, Padoue : Paolo Frambotto, 1652, p. 159 et Index, s.v. “Clavius” : « Jacobus Clavius Gallus, Chymiae Professor Mantuae, ex Adversariis meis. » Sur la peste de 1629, voir Grendler, p. 236.

⁵⁹ Georg Hieronymus Welsch, *Curatationum exoticarum Chiliades II et Consiliorum Medicinalium Centuriae IV*, Ulm : C. B. Kuenius, 1676, p. 361. La recette est tirée, apprend-on ici, d'un manuscrit de *consilia* médicaux recueillis par un élève de Werner Rolfinck, Paul Marquard Slegel (1605-1653). Sachant que Slegel obtint son doctorat à Padoue (voir Johann Ernst

un sien manuscrit sur la chimie de l'encens (*in Thyre Chimica* [*sic* pour *Chimico*]), ainsi qu'un excellent extrait de coloquinte, sont évoqués par Giorgio della Torre (1607-1688), intendant du jardin botanique de Padoue⁶⁰. On doit aussi à Jacques de Clave l'invention d'une *arca sudatoria* tenue en haute estime (un caisson où l'on se couchait sur le dos pour transpirer, tête découverte)⁶¹. De toute évidence, c'est bien en Italie que Jacques de Clave fit carrière, laissant au passage de brillants souvenirs. Au témoignage de Charles Sorel, il s'y trouvait toujours en 1636, comme on l'a vu plus haut.

Pour percevoir les ambiguïtés de la préface de Pierre Le Givre et avoir sous les yeux tous les éléments du problème, le plus simple est maintenant de la lire intégralement en la commentant⁶² :

Aux Philochymiques.

Toutes les fois que je considere la vertu et l'efficace des remedes chymiques bien preparez, je ne puis m'empescher de plaindre la fortune de tant de grands et illustres docteurs qui ont excellé en cette partie de la medecine qui découvre les secrets les plus cachez de la nature en separant les principes des mixtes les uns des autres par un artifice admirable, qui fait voir la force et vertu d'un chacun en particulier. Et de fait qui ne les plaindra ? lors qu'il sçaura qu'étant persecutez par les misochymiques, ils ont été contrains d'abandonner leur propre patrie pour se retirer en des pays éloignez et de porter leur science et leurs secrets a des estrangers. Entre eux se trouve le jeune de Clave qui s'en est allé en Italie, où il a fait des merveilles par ses excellens remedes lesquels il a enseigné dedans les villes de Padouë et de Mantouë, où il a regenté long tems y montrant ce qui est des speculations de chymie⁶³, d'où un gentilhomme françois tres curieux d'apprendre a rapporté quelques écrits dictez en sa langue maternelle, qu'il a pris sous luy en deux divers voyages qu'il a fait expres en Italie pour entendre ce docte personnage et le voir operer.⁶⁴ En quoy il n'a pas perdu ses peines puisque ces écrits sont tres doctes, tres subtils, tres rares et tres curieux, dedans lesquels j'ay rancontré une façon de preparer le laudanum tres excellente et qui merite de voir le jour. Car quoy que tous les Chymiques de renom se vantent de faire et preparer ce remede mieux que pas un autre, et qu'ils [*fol. [III]v°*] croyent tous avoir le meilleur, neantmoins pas un n'enseigne sa methode ny sa façon et la reserve pour un secret, et si quelques autheurs traittent de ce remede, ce n'est pas à fond comme le jeune de Clave qui par les meditations qu'il a fait sur la preparation de l'opium et sur le vinaigre montre et démontre par l'anatomie de l'un et de l'autre toutes les raisons pourquoy on le doit preparer selon sa methode qui surpasse toutes les autres. C'est pourquoy je croy que tous ceux qui sont curieux et qui ayment la chymie trouveront de quoy se

Basilius Wiedeburg, *Beschreibung der Stadt Jena nach ihrer topographisch-, politisch- und akademischen Verfassung*, Léna : "bey dem Verfasser," 1785, p. 243), il pourrait avoir rencontré là Jacques de Clave.

⁶⁰ Giorgio Della Torre, *Dryadum, Amadryadum Cloridisque Triumphus, ubi Plantarum universa natura spectatur, Affectiones expenduntur, Facultates explicantur*, Padoue : P. M. Frambotto, 1685, resp. p. 595 et 257.

⁶¹ Johannes Walæus et Georg Hieronymus Welsch, *Methodus medendi brevissima, ad circulationem sanguinis adornata*, Augsbourg : Th. Goebbel pour les Koppmayers, 1689, p. 156 : « *arca sudatoria Jacobi Clavii olim tantopere æstimata, in qua exserto capite supinus decumbit, qui sudaturus est.* »

⁶² Pour plus de détails sur les fausses pistes induites par cette préface et leur réfutation systématique, voir Kahn, « The first private and public courses of chymistry in Paris (and Italy) ».

⁶³ Tout cela s'applique évidemment à Jacques, confondu par Le Givre avec Étienne.

⁶⁴ Ces mots impliquent que les écrits dont Le Givre écrit la préface seraient de Jacques de Clave, ce qui n'est pas le cas. La démonstration se trouvera dans nos comparaisons, dans les trois dernières sections de cet article.

satisfaire dedans ces traitez, et qu'ils agréeront le retour de l'exil volontaire d'un si fameux auteur⁶⁵ pendant ce temps ou la plupart des medecins les plus celebres sont de son party et ne dedaignent pas de mettre la main à l'œuvre pour chercher des secours plus prompts et plus puissans pour le soulagement des malades, qui se tirent de la chymie qui les épure avec tant de perfection qu'il n'y a plus rien à y ajouter que la prudence de ceux qui les administrent en tems et lieu observans soigneusement les circonstances necessaires en l'exhibition de ces remedes. Si ce petit échantillon des écrits du jeune de Clave vous plait, regrettez avec moy la perte que la France a faite d'un si grand personnage⁶⁶, de ses écrits et de ses œuvres qui ont ravy les estrangers⁶⁷ et tiré l'admiration de tous ceux qui l'ont connu sans passion. Maintenant que le temps a effacé la hayne que quelques misochymiques avoient conceuë contre luy⁶⁸, je croy qu'il sera mieux reçu et veu d'un œil plus favorable : et s'il vous est agreable par ses écrits, je m'estimeray trop heureux d'avoir produit un docteur qui enseigne la vraye preparation d'un remede si dangereux étant mal préparé et si utile [fol. [IV]r°] étant bien fait. J'espere que par cet excellent anodyn, les malades recevront de l'allegement dedans leurs grandes douleurs, ce qui les consolera beaucoup et moy aussi d'avoir rendu ce petit service au public, auquel je dedie tous mes soins et mes travaux et particulierement aux philochymiques, desquels je suis

tres humble et tres affectionné serviteur
Le Givre medecin⁶⁹.

Ce qu'on peut retenir de cette préface, c'est avant tout que, de toute évidence, Le Givre ne connaissait personnellement ni Jacques ni Étienne de Clave. Par ailleurs, puisque les données sur les activités de de Clave en Italie s'appliquent à Jacques et non Étienne, il semble qu'on doive en conclure qu'Étienne de Clave ne s'exila pas en Italie. De fait, j'avais jadis, sur la foi de cette préface que je prenais alors au pied de la lettre, écarté purement et simplement le témoignage de Christoph Schelhammer, qui affirmait qu'Étienne de Clave s'était retiré à Rennes. Or Schelhammer s'est avéré plutôt fiable dans son témoignage sur l'éditeur d'Étienne de Clave. Il paraît donc prudent de continuer à se fier à lui, Le Givre s'étant partiellement discrédité par ses confusions continues. Un élément supplémentaire renforce la fiabilité de Schelhammer : de Clave avait été exilé de tous les lieux du ressort du Parlement de Paris, ce qui comprenait plus d'un tiers du royaume⁷⁰. Le plus simple pour lui était effectivement de s'exiler en Bretagne, province qui en était indépendante, possédant à Rennes son propre parlement. Nous partirons donc désormais du principe qu'Étienne de Clave s'exila bien à Rennes, et non en Italie.

Un passage important de la préface de Pierre Le Givre semble pourtant contredire cette hypothèse. Le Givre affirme que les écrits qu'il donne dans son manuscrit ont été copiés par

⁶⁵ Ceci s'applique *métaphoriquement* aux écrits d'Étienne de Clave, et non *littéralement* à lui.

⁶⁶ "Le jeune de Clave" : Étienne. La formulation de Le Givre, hautement ambiguë, prête éminemment à confusion.

⁶⁷ Ceci s'applique bien mieux à Jacques, Le Givre continuant à confondre les deux frères.

⁶⁸ Ceci s'applique certes à Étienne, mais ce dernier déclare, dans le dernier extrait que nous donnons de sa *Méditation* sur l'opium (fin de la 9^e section), que son frère lui aussi a été en butte aux « misochymiques » – apparemment en France, avant son départ pour l'Italie.

⁶⁹ BnF, ms. fr. 2044, fol. [III]r°-[IV]r°.

⁷⁰ *Guide des recherches dans les fonds judiciaires de l'Ancien Régime*, Paris : Imprimerie nationale, 1958, p. 65-160bis (« Parlement de Paris », par Monique Langlois), ici p. 80.

« un gentilhomme françois tres curieux d'apprendre [qui] a rapporté quelques écrits dictez en sa langue maternelle, qu'il a pris sous luy en deux divers voyages qu'il a fait expres en Italie pour entendre ce docte personnage et le voir operer ». Si cette affirmation est vraie – et on ne voit pas pourquoi elle aurait été forgée de toutes pièces –, il faut bien qu'Étienne de Clave se soit rendu en Italie. De fait, c'est ce qu'il dit lui-même dans sa *Meditation sur le vinaigre* :

[...] encor moins pourra demeurer ferme et stable l'opinion de Severinus Danus que nous reprendrons en temps et lieu. Afin que mon frere connoisse que mon voyage dans l'Italie m'a donné plus d'intelligence, lors que j'ay été retiré dans la cour du prince d'Urbino, la où je n'avois plus aucun de mon pays [*sic*], mais seulement des personnes avec lesquels je ne pouvois que parler le langage du pays, et en ce temps là j'ay medité le moyen de reconnoitre ce que c'étoit des principes des sciences naturelles⁷¹.

Et il y revient plus loin :

en après nous discourerons que c'est que paralysie, puisque nous sommes en cette cour où nous avons été appellez pour avoir l'honneur de traiter Son Altesse, à sçavoir le Duc d'Urbino affligé de paralysie et podagre [...].⁷²

Or le témoignage de Giovanni Colle en 1628 est formel : c'est Jacques de Clave qui a été appelé au chevet de Francesco Maria II Della Rovere, duc d'Urbino (1549-1631), à Casteldurante. La littérature secondaire ne semble rien offrir à ce propos (des recherches dans les archives locales donneraient peut-être de meilleurs résultats)⁷³. Quoi qu'il en soit, Giovanni Colle connaissait également Étienne de Clave, et il précise dans son éloge de Jacques que son frère « pratique la médecine à Paris avec beaucoup d'éloges et de succès », ce qui implique qu'Étienne de Clave se trouvait à Paris en 1628 ou peu de temps avant – et non en Italie. La seule explication possible, semble-t-il, est que Jacques de Clave, après sa nomination en 1626 à l'université de Mantoue, se soit soudain trouvé à court de temps pour rester au chevet du duc et que ce soit lui qui suggéra d'appeler son frère momentanément en renfort. Cela pourrait s'être produit avant 1628, ce qui expliquerait que Giovanni Colle connaissait aussi Étienne de Clave – ou, aussi bien, postérieurement à l'éloge de Colle, puisqu'il ne mentionne pas la venue d'Étienne de Clave. Ce qui est certain, quoi qu'il en soit, c'est qu'Étienne de Clave se rendit lui aussi à la cour d'Urbino, que c'est là qu'il donna ses leçons sur l'opium et sur le vinaigre – et, s'il faut en croire Le Givre, qu'il les dicta à un

⁷¹ BnF, ms. fr. 2044, p. 111.

⁷² *Ibid.*, p. 129-130.

⁷³ Sur le duc d'Urbino, voir Gino Benzoni, « Francesco Maria II Della Rovere, duca di Urbino », *Dizionario biografico degli Italiani*, t. 50 (1998) : [www.treccani.it/enciclopedia/francesco-maria-ii-della-rovere-duca-di-urbino_\(Dizionario-Biografico\)](http://www.treccani.it/enciclopedia/francesco-maria-ii-della-rovere-duca-di-urbino_(Dizionario-Biografico)) (consulté le 3 oct. 2020) ; Massimo Moretti, « Una tebaide, un giardino filosofico e un ritiro dinastico a Casteldurante per Francesco Maria II Della Rovere », dans Anna Cerboni Baiardi (éd.), *I Giardini del Duca: luoghi di delizia dai Montefeltro ai Della Rovere*, Milan : Silvana Editoriale, 2018, p. 167-183.

gentilhomme français, ainsi que la version de son cours de chimie contenue dans ce manuscrit.

On pourrait alors se demander si ce gentilhomme français n'était pas un certain « Monsieur de La Grange » mentionné à la fin de la *Méditation sur le vinaigre* :

Je n'en diray rien plus a cause du prompt départ de Monsieur de La Grange, qui autrement eust eu encor vingt six questions avec plusieurs objections : qu'il garde cecy et ne le communique a aucun⁷⁴.

Cette injonction à ce M. de La Grange s'accorderait bien avec la possibilité que ce soit à lui qu'Étienne de Clave dicta les trois textes contenus dans le manuscrit. J'ai montré ailleurs qu'il s'agit visiblement d'un des correspondants de Gabriel Naudé, lui-même ami commun des frères de Clave : Naudé lui écrit en 1625 en l'appelant « très docte médecin », et par ailleurs, le 9 janvier 1627, Naudé écrit à Jacques de Clave pour le féliciter de sa nomination à Mantoue, mentionnant également son amitié à l'égard de son frère, c'est-à-dire à l'égard d'Étienne de Clave⁷⁵. Naudé fréquenta d'ailleurs l'université de Padoue en 1626 en compagnie d'un certain Claude de Clave, originaire de Bourgogne (*D. Claudius Clavius Burgundus*), ce qui était très probablement une erreur pour Jacques de Clave dans le registre padouan criblé de fautes où ces deux noms se trouvent⁷⁶. Quoi qu'il en soit, le médecin nommé de La Grange à qui Naudé écrit est sans doute celui même dont parle Étienne de Clave à la fin de sa *Méditation*, et pourrait bien être le gentilhomme français dont parle Pierre Le Givre.

5. Étienne de Clave à Paris en 1627

La question du retour d'exil d'Étienne de Clave – et très exactement de son retour à Paris – a été soulevée, on l'a vu, par le témoignage de Giovanni Colle, qui affirme en 1628 qu'Étienne de Clave pratique avec succès la médecine à Paris. J'avais cru pouvoir trouver un jalon de cette recherche à la date de 1629, année de publication des *Curiositez inouyes* de

⁷⁴ BnF, ms. fr. 2044, p. 132.

⁷⁵ Kahn, « À propos des “déniaisés d'Italie” », p. 222-223 ; « The first private and public courses of chymistry in Paris (and Italy) », p. 222. La lettre autographe de Naudé à Jacques de Clave a été tout récemment acquise par la Bibliothèque Mazarine à Londres (Forum Auctions), le 21 novembre 2019. Elle y est conservée sous la cote Ms 4765 et a été numérisée sur le site web Mazarinum.

⁷⁶ Voir Kahn, « À propos des “déniaisés d'Italie” », p. 224, où je croyais reconnaître Étienne, et non Jacques, dans ce Claude. La source est Padoue, Università degli studi, Archivio Antico, ms. 29, fol. 21r°, « *Provincialis* » (*Natio*) : Gabriel Naudé et « Claude » de Clave y sont enregistrés parmi des étudiants en droit de diverses origines. Le nom de Naudé est lui-même écorché : « D. Gabriel Narde, Parisiensis », enregistré le 8 septembre 1626. Il précède immédiatement « D. Claudius Clavius Burgundus », enregistré le 5 novembre 1626 (rappelons qu'Étienne de Clave était originaire de Beaune, en Bourgogne). La liste a été éditée avec des dates erronées par Biagio Brugì, « Gli antichi scolari di Francia allo Studio di Padova », *Mélanges offerts à M. Émile Picot*, Paris : Damascène Morgand, 1913, p. 535-555, ici p. 553-554. Gabriel Naudé a été identifié à travers ce « Narde » par Pintard, *Le Libertinage érudit*, p. 171. Le prénom *Claudius* peut fort bien être une erreur de transcription pour *Jacobus*. Il peut aussi y avoir eu un cousin de Jacques et d'Étienne nommé Claude, bien sûr, mais dans l'état actuel des connaissances, le faisceau de probabilités joue en faveur de Jacques.

Gaffarel, où ce dernier évoque les expériences de palingénésie qu'Étienne de Clave présente, dit-il, quotidiennement⁷⁷. Mais en réalité, les *Curiositez inouyes* pourraient avoir été écrites peu après 1624⁷⁸ : il s'agirait alors d'un témoignage antérieur à l'exil d'Étienne de Clave.

Un autre jalon très fiable, en revanche, est l'entrée que de Clave laissa dans l'*album amicorum* de l'alchimiste Daniel Stolcius : datée de Paris le 20 mars 1627, elle montre que dès cette date, de Clave était de retour dans la capitale⁷⁹. Cela ne nous aide guère à dater son séjour à la cour du duc d'Urbino, mais cette entrée offre un aperçu inattendu sur le degré de l'intérêt d'Étienne de Clave pour l'alchimie⁸⁰ :

Le vrai moyen de vérifier le mercure de Saturne est qu'il doit réduire l'or en poudre sans chaleur extérieure, alors que le mercure vulgaire s'amalgame avec l'or – comme le savent tous les chymistes. Prends donc garde à ne pas être abusé par les charlatans et les trompeurs qui proposent du mercure vulgaire à la place du métallique, dans lequel est caché le principal secret de l'œuvre philosophique. Il faut donc arracher le lien par lequel est retenu en prison comme par des entraves le très docile esclave de la nature, et ainsi, libre, il s'échappe et agit librement, lié par un mariage homogène. Qu'il en soit usé comme il se doit par un philosophe – non par un alchimiste, animal crédule et menteur.

Ces quelques mots qui néanmoins révèlent beaucoup ont été écrits à Paris le 20 mars 1627 en témoignage d'amitié perpétuelle par Étienne de Clave, docteur en médecine, à qui le très savant médecin Daniel Stolzius est lié par mutuelle affection.

[En marge de ce paragraphe est écrit ceci :] Dans le mercure et le sel métallique se trouve tout ce que cherchent les sages, mais non pas dans le soufre, comme le croit le vulgaire.

[Sous cette phrase, un petit dessin montre les symboles graphiques de la lune et du soleil, surmontant de part et d'autre un symbole composite fait du symbole graphique du plomb surmonté par celui du mercure, avec ces mots :] *Nec plura* [« Rien de plus »].

Souviens-toi, je te prie, des marcassites de Bohême⁸¹, pour que dans notre traité des marcassites mention soit faite de votre réputation de diligence et de fidélité perpétuellement digne d'honneur.

Tardif à promettre⁸², mais scrupuleux pour tenir ses promesses⁸³.

⁷⁷ Kahn, *Le Fixe et le volatil*, p. 124.

⁷⁸ *Correspondance du P. Marin Mersenne*, éd. Mme Paul Tannery et alii, t. I, Paris : Beuchesne, 1932 (rééd. 1945), p. 168.

⁷⁹ Uppsala, Universitetsbibliotek, MS. Y 132 d (numérisé sur www.alvin-portal.org/alvin/view.jsf?pid=alvin-record%3A103741&dswid=-4479, consulté le 7 nov. 2020), p. 404. Sur Daniel Stolcius (1600-ap. 1644) et son *album amicorum*, voir Wilhelm Kühlmann, « *Poeta, Chymicus, Mathematicus*. Das Stammbuch des böhmischen Paracelsisten Daniel Stoltzius von Stoltzenberg », dans Joachim Telle (éd.), *Parerga Paracelsica. Paracelsus in Vergangenheit und Gegenwart*, Stuttgart : Franz Steiner, 1991, p. 277-300, p. 295 pour Étienne de Clave (« Stephanus de ... (?) » : Kühlmann n'a pas déchiffré le nom de famille). Voir aussi Heike Hild, *Das Stammbuch des Medicus, Alchemisten und Poeten Daniel Stolcius als Manuskript des Emblemabuches Viridarium Chymicum (1624) und als Zeugnis seiner Peregrinatio Academica*, Diss. rer. nat., Munich, 1991.

⁸⁰ Intérêt attesté par les citations de sa *Nouvelle Lumière Philosophique* recueillies par Bernard Joly, « La théorie des cinq éléments d'Étienne de Clave », p. 28-31 (voir la *Nouvelle Lumière*, p. 235, 239, 468 et 470, mais surtout p. 180-182).

⁸¹ De Clave attend sans doute que Stolcius les lui envoie (hypothèse très probable due à Sylvain Matton).

⁸² Ces qualificatifs se comprennent comme une signature (« Signé par celui qui, quoique promettant bien tard, tiendra néanmoins ses promesses »). Les promesses sont sans doute de mentionner nommément et élogieusement Stolcius dans le traité des marcassites (hypothèse très probable due à Sylvain Matton).

⁸³ Uppsala, Universitetsbibliotek, MS. Y 132 d, p. 404 (je remercie Sylvain Matton de son aide tout en assumant la pleine responsabilité d'erreurs éventuelles dans ma traduction) : « Verum mercurii saturnini examen est ut absque externo calore solem reducat in pulverem. Mercurius autem vulgaris amalgamatur cum sole ut norunt omnes chymistae. Cave igitur ne decipiaris ab Agyptis et deceptoribus qui vulgarem offerunt pro metallico in quo praecipuum latet arcanum operis

Ici, Étienne de Clave adopte résolument la posture d'un initié aux mystères alchimiques. Le fait qu'un des manuscrits de Théodore Turquet de Mayerne contienne un autre procédé sur le « mercure de Saturne » provenant d'Étienne de Clave (« Sur le mercure de Saturne. Appris de [ou : entendu de] de Clave à Paris »)⁸⁴ amène à penser que ce thème était cher à Étienne de Clave, même si une comparaison rapide ne fait pas apparaître de points communs entre les deux textes. Turquet de Mayerne vivait certes en Angleterre depuis 1611, mais cette recette lui a été communiquée par son ami Guillaume Trogny, sans doute en mai 1625⁸⁵. En effet, trois feuillets avant la recette du mercure de Saturne dans le manuscrit de Mayerne, on trouve tout un procédé dû à Trogny lui-même, recueilli par Mayerne auprès de ce dernier à l'occasion de son voyage à Paris en mai 1625⁸⁶. Le procédé du mercure de Saturne pourrait donc être antérieur à 1624, et on voit là que Guillaume Trogny connaissait très probablement Étienne de Clave. Mais ce qui nous importe surtout, c'est que cette entrée établit irréfutablement la présence de ce dernier à Paris dès mars 1627.

6. Étienne de Clave alchimiste : le « mercure de Saturne »

L'entrée dans l'*album amicorum* de Stolcius n'est pas sans évoquer certains passages du *Cours de Chimie* d'Étienne de Clave – ni dans sa version imprimée de 1646, ni dans les deux manuscrits latin et français de la BnF, qui ne contiennent pas les passages qui nous intéressent, mais dans les manuscrits de Rennes et de Montpellier, qui contiennent (comme on le démontrera plus loin) une version du *Cours* postérieure à ces trois versions.

Le « mercure de Saturne » et les « marcassites de Bohême » sont les deux pistes les plus faciles à suivre. Il existe en effet dans les manuscrits de Rennes et de Montpellier – qui sont à

philosophici. Elicendum ergo vinculum quo tanquam compedibus in carcere detinetur servus naturae obedientissimus et sic liber evadit, libereque agit homogeneo copulatus matrimonio. Modo debite tractetur a philosopho, non ab alkimista, animali credulo et mendaci.

Haec paucis sed multa reserantibus in perpetuum amicitiae symbolum scribebat Stephanus de Clave doctor medicus Lutetiae Parisiorum anno Domini 1627 die 20 Martii. Cui quidem sese mutuo obstrinxit amore doctissimus medicus Dominus Daniel Stolzius.

[*En marge* :] In mercurio et sale metallico est quicquid quaerunt sapientes, non autem in sulphure ut vulgo creditur.

[Dessin avec les mots : *Nec plura.*]

Sis memor quaeso marckasitarum Bohemicarum ut in tractatu nostro de marckasitis fiat mentio nominis diligentiae ac fidelitatis vestrae in perpetuum plurimum colendae.

Sero promittendum sed diligenter standum pollicitis. »

⁸⁴ Londres, British Library, ms. Sloane 1984 (Turquet de Mayerne, *Adversaria et collectanea de lapide philosophorum* [titre de la main de Hans Sloane]), fol. 28v°-27v° (écrit par Mayerne en retournant son manuscrit) : « De mercurio Saturni audita a Clavio. Parisiis. »

⁸⁵ Londres, British Library, ms. Sloane 693, fol. 173r° : « Dans mes brouillons venant de Trogny, suivant ce que lui-même (que j'appelais alors Hermès) me dictait oralement, j'ai écrit le procédé pour préparer le mercure de Saturne, qu'il m'a assuré avoir effectué à trois reprises » (« In adversariis meis Trogniana, ex ipsius (quem tunc Hermetem vocabam) dictantis ore sequens scripsi experimentum pro mercurio Saturni praeparando, quem se ter fecisse mihi asseveravit »). Sur Guillaume Trogny († 1638), voir Didier Kahn, « Towards a History of Joseph Du Chesne's Manuscripts », *Ambix*, 60 (2013), p. 25-30, ici p. 27-29.

⁸⁶ Londres, British Library, ms. Sloane 1984, fol. 34v°-31v° : *Opus factum a Domino de Trogny, communicatum ab eodem, Parisiis, 20 Maii 1625* (« Œuvre effectuée par M. de Trogny, communiquée par lui-même à Paris, le 20 mai 1625 »). Le même titre se retrouve dans le ms. Sloane 693, fol. 122v°-123v°.

peu près identiques – un chap. 19 du livre IV intitulé « Des Marcassites »⁸⁷ ; sous ce titre, Étienne de Clave décrit surtout toutes les préparations à base d'antimoine. Or la version imprimée du *Cours de Chimie* comporte certes un livre IV, mais son chap. 19 est celui de « l'or pétant », et ce livre IV ne contient pas de section sur les marcassites ; et c'est au livre III qu'il faut chercher les préparations de l'antimoine⁸⁸. Et rien de tout cela ne se trouve dans les deux manuscrits de la BnF, bien plus concis, **ce qui incite, à ce stade, à considérer ces deux manuscrits comme les témoins les plus anciens du *Cours* (ce qu'il faudra par la suite confirmer ou infirmer)**. Précisons donc ici pour fixer les idées, avant d'en offrir plus loin la démonstration, que les versions successives du *Cours de Chimie* sont celles-ci :

- a) BnF, ms. lat. 7178 A
- b) Éd. 1646
- c) BnF, ms. fr. 2044
- d) Mss. de Rennes et de Montpellier

On trouve donc dans les manuscrits de Rennes et de Montpellier, au chap. 19 du livre IV, un passage énigmatique qui n'est pas sans rappeler l'intérêt d'Étienne de Clave pour les « marcassites » :

Or pour retourner aux Marcassites nous commencerons par la plus excellente quoy qu'elle soit attribuee au metal, que l'on estime le plus vil, s'entend le plomb, et le plus abject de tous excepté le fer, et que je prefere à tous excepté à l'or et à l'argent. Car la plupart des Chymistes l'appellent or Mezel ou lepreux⁸⁹, duquel si on separe la lepre tant s'en faut que l'on perde son labeur, qu'au contraire on en tire la vraye eau philosophique suyvant le tesmoignage du docte Sendivogius, autrement le Cosmopolite, le plus digne et excellent de tous les Polonois en ces termes, « Saturne ayant pris un vaisseau, espuisoit une eau en laquelle l'or se dissolvoit sans bruit ou petillement comme la glace en l'eau chaude⁹⁰. »

Paracelse parlant de l'antimoine l'exalte grandement en ces propres mots, « Toute Marcassite est pire que son metal excepté l'antimoine, que si l'artiste travaille exactement sur iceluy, sur le souphre et sur le mercure il ne perdra pas son labeur »⁹¹, ce que j'explique plus sainement, scavoit est pour la medecine et non pas pour l'alchymie, en laquelle il ne faut sortir des bornes Metalliques⁹² s'il se peut faire quelque transmutation sans projection de la vraye pierre, laquelle

⁸⁷ Montpellier, ms. H 464, p. 132-150 : « Chapitre dix-neuiesme. Des Marcassites. » De même dans Rennes, ms. 162, fol. 82r^o-88v^o.

⁸⁸ Éd. 1646, livre III, chap. 12 (« De l'Antimoine, et de ses diverses Preparations ») à 21, p. 113-123.

⁸⁹ *Mezellus : leprosus* (Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, Niort : L. Favre, 1883-1887, <http://ducange.enc.sorbonne.fr/MEZELLUS> (consulté le 12 nov. 2020).

⁹⁰ De Clave traduit ici un passage de Michael Sendivogius, *Parabola seu Ænigma Philosophicum*, dans son *Novum Lumen Chymicum* (1^{ère} éd. 1604), Cologne : Anton Boetzer, 1614, p. 64 : « Hic [*i.e.* Saturnus] accepto vase hauriebat Aquæ partes decem, et statim de fructu Arboris Solaris accepit et imposuit, et vidi fructum Arboris consumi et resolvi instar glaciei in Aqua calida [...] »

⁹¹ Je n'ai pas su identifier l'origine de cette citation. Mes recherches sur la base THEO (www.paracelsus-project.org) ne m'ont pas permis de la retrouver dans les œuvres authentiques et apocryphes de Paracelse parues dans l'éd. Huser (1589-1591).

⁹² De Clave vient de définir les marcassites comme des semi-métaux, fusibles, mais non ductiles, et cassants (Rennes, fol. 82r^o ; Montpellier, p. 132).

toutefois ne peut estre extraitte si ce n'est du soleil, de la lune, et du mercure des philosophes qui procedent tous trois d'une mesme racine dont Saturne et Venus sont les progeniteurs.

Nous enseignerons donc les diverses preparations de l'antimoine comme l'un des plus salutaires remedes qui soit en la Nature [...]⁹³.

Cet extrait, qui s'arrête net ici pour passer abruptement aux préparations de l'antimoine, ne permet certes pas d'éclairer beaucoup le petit texte dédié à Stolcius, mais il montre chez de Clave un intérêt marqué pour la transmutation. On y voit que l'antimoine est classé par de Clave comme une marcassite du plomb et la plus excellente des marcassites, en raison de ses vertus médicinales – mais certainement pas en raison de son utilité pour la transmutation authentique, qui requiert selon lui de ne pas sortir du règne métallique. On y voit aussi que de Clave est un lecteur attentif de Sendivogius⁹⁴.

Par ailleurs, cet extrait se rapporte directement à un autre passage du *Cours de Chimie*, cette fois situé dans le livre V – toujours dans les manuscrits de Rennes et de Montpellier – qui évoque mieux le texte de l'*album amicorum*. Il s'agit du chap. 1 du livre V, consacré au mercure. Une section de ce chapitre intitulée « Article huitiesme. De la conversion du mercure en Saturne », atteste en effet de l'intérêt continu de de Clave pour cette opération⁹⁵.

NB : comparer cette recette à celle de Mayerne !! Il faut toutefois aller jusqu'au chap. 2, consacré au « Saturne », pour retrouver un écho du passage précédemment cité du chap. 19 du livre IV :

Chapitre second. Du Saturne. Et premierement de la calcination d'iceluy.

Nous avons dit cy dessus que le Saturne n'est pas si abject que plusieurs estiment veu qu'ilz l'appellent or mezal, puisque la lepre ne change pas la forme du mixte. Il s'ensuit que ce n'est qu'un accident, lequel n'est pas inseparable aux vrais philosophes, et partant l'artiste sera adverty de travailler exactement sur ce corps affin d'en oster la lepre. Ce qui se peut faire en ouvrant son corps avec les griffes de l'harpie volante homogene non mercurielle, ains faite de substance spirituelle et corporelle, puis separer par le moyen du corps visqueux dissout qui separe et brise les liens lepreux qui enchaisnoyent ce pretieux mercure : lequel puis apres reduict en sa propre nature mercurielle les corps parfaits avec lesquels estant joint et uny inseparablement : le cher nourisson de la science hermetique peut faire des merveilles, pour autant qu'il a recogneu, non le serf fugitif ains le vray mercure qui se laisse traitter doucement et sans fuite, aux vrais phisiciens⁹⁶.

⁹³ Rennes, ms. 162, fol. 83r^o-v^o. Voici les variantes de Montpellier, ms. H 464, p. 134-135 : retourner *R* : tourner *M* // s'entend le plomb : *add. marg. R* [mais inclus dans le texte dans *M*] // le tesmoignage *R* : la doctrine *M* // Sedinvogius *sic R M* [mais corrigé en marge dans *R*] // en ces termes *R* : en ces temps *M* // ce que j'explique *R* : ce qui s'explique *M* // de la lune *R* : de la terre *M*

⁹⁴ Comme l'avait déjà relevé R. Franckowiak, « Le *Cours de Chimie* d'Étienne de Clave », p. 82, n. 15.

⁹⁵ Rennes, ms. 162, fol. 92r^o ; Montpellier, ms. H 464, p. 158. Cette recette, qui ne présente guère d'intérêt pour nous, existe déjà sous une forme bien moins développée dans le ms. 2044 de la BnF, p. 50.

⁹⁶ Rennes, ms. 162, fol. 93r^o-v^o. Voici les variantes de Montpellier, ms. H 464, p. 160-161 : enchaisnoyent *R* : enchaîne *M* // serf *R* : cerf *M*

De Clave passe ensuite à la calcination du plomb, sans nul rapport avec ce qui précède.

Ce passage existait déjà dans la version du *Cours* qui fut imprimée en 1646, mais sous une forme très différente :

De Saturne, et de ses preparations.

Les vrais Philosophes croyent qu'il faut chercher le Mercure dans le Saturne en cette façon, à sçavoir si on ouvre avec violence les pores de Saturne, on tirera son souphre estranger par l'aide du souphre elementaire, ou à son defaut de quelque autre homogene, et pour lors le Saturne estant dépouillé de son souphre estranger, le Mercure fils obeissant de la nature, delivré de ses chaines sulphurées luy apparoist. Que s'il est joint avec l'or, il le dissoudra incontinent, comme l'eau chaude fait la glace ; et aussi estant fait homogene avec luy, il l'emporte à la moyenne region de l'air Philosophique, jusques à ce que ayant repris ses forces virilles, avec diverses couleurs qu'il reçoit par sa sueur et son sang répandu en un si grand combat, le Mercure estant empreint de la teinture de l'or se fixe, et devient Prince, et très puissant Empereur pour donner le Royaume de l'or à ses freres liez et enchainez de la lepre du souphre⁹⁷.

On trouve donc là le moyen d'obtenir le mercure de Saturne, exprimé dans des termes énigmatiques caractéristiques de tout traité d'alchimie. Ce qui frappe, c'est la façon dont ces notations alchimiques s'insèrent à l'improviste au sein d'un traité qui n'a rien en soi d'énigmatique, mais qui vise au contraire à enseigner clairement les préparations des métaux.

De la même façon, le chapitre consacré au mercure comporte un bref passage énigmatique, que l'on peut comparer dans la version imprimée (où il appartient au livre III) et dans la version de Rennes et Montpellier⁹⁸ :

Éd. 1646	Rennes et Montpellier
Du Mercure, et de ses diverses preparations.	Livre cinquième. Des métaux. Et premierement du mercure ou eau metallique. Chapitre premier.
Nous avons déjà dit que le Mercure estoit la matiere des metaux, que quelques-uns ont voulu appeler, <i>Le Serf fugitif</i> , et les autres <i>Œuf venteux</i> ; ce qui se doit entendre par les vrais Philosophes, du vulgaire, lequel ils tiennent inutile en la teinture Physique. Car ils croyent qu'il faut chercher un autre Mercure dans le	Le mercure a tant de vertus, propriétés et preparations tant pour l'interieur que l'exterieur que la plupart des Chimiques croyent y pouvoir trouver une panacée. Les autres estiment que c'est la matiere de l'elixir des philosophes. Mais Geber avec les plus doctes l'appelle serf fugitif, œuf venteux, bien different du Mercure

⁹⁷ Éd. 1646, p. 148 (livre IV : « De la Preparation des Metaux »).

⁹⁸ Éd. 1646, p. 123-124 ; Rennes, ms. 162, fol. 89v° ; Montpellier, ms. H 464, p. ??? (peu avant 158). Au début du passage, les mots qui vont de « Et premierement du mercure » à « l'elixir des philosophes » ont été ajoutés en marge par le copiste du ms. de Rennes.

<p>ventre de la mere, qu'ils avoient toutesfois pour fils du Mercure vulgaire, et enveloppé dans les filets du souphre, taschent de le delivrer d'iceux, afin que d'iceluy ils entreprennent une œuvre Philosophique, suivant ce Proverbe veritable, <i>Tout ce que les Sages cherchent se trouve dans le Mercure</i>. Vous autres doncques qui estudiez en l'Art de Chimie, separez du Mercure (adjoustant les homogenes avec les homogenes) le souphre metallique par les elementaires rectifiez, pourveu toutesfois que vous ouvriez les pores des metaux, et vous parviendrez à la cognoissance de la vraye Philosophie.</p>	<p>Philosophique lequel obeist aux Enfans de la science, où le commun se desrobe facilement et visiblement sans qu'on le puisse dechainer ny arrester, c'est pourquoy les Poëtes antiens l'appelloyent le larron et subtil enchanteur qui trompoit mesmes Argus à cent yeux.</p> <p>Quant à ses preparations elles sont diverses parce qu'on le sublime, on le dissout, on le precipite voillé de blanc, on le calcine en rougeur, on le vitriolize, bref il reçoit une infinité d'alterations et toutefois il retourne tousjours à sa premiere forme comme un autre Prothée, c'est pourquoy il faut chercher un grand Hercule pour dompter cet Acheloüs.</p>
--	---

Le goût d'Étienne de Clave pour l'alchimie transmutatoire est donc non seulement bien réel⁹⁹, mais vif et persistant, car les manuscrits de Rennes et de Montpellier représentent un état *postérieur* à celui de l'édition de 1646 (et ils sont antérieurs à la *Nouvelle Lumiere Philosophique*, qui comporte également des passages comparables). Dès lors, l'entrée de l'*album amicorum* de Stolcius, délibérément « initiatique », n'a plus rien de surprenant : elle correspond à l'intérêt constant d'Étienne de Clave pour l'alchimie transmutatoire.

Il est temps à présent de revenir sur le traité *De la Chymie* contenu dans le manuscrit français de la BnF – pour le comparer, tout d'abord, au manuscrit latin.

7. Les deux versions latine et française de la BnF

Ce traité *De la Chymie* est visiblement une version primitive du *Cours de Chimie*, encore peu développée. Le livre I du manuscrit français est presque identique, dans ses neuf premiers chapitres, au manuscrit latin. Commençons par la définition de la chymie (les mots en italiques sont ceux qui sont propres à l'une ou l'autre version) :

<p>ms. lat. 7178 A, p. 1-2 : <i>Præcognita generalia de arte Chymica</i></p>	<p>ms. fr. 2044, p. 1 : <i>De la Chymie. Chapitre I</i></p>
<p>Chymia est ars quæ docet separationem puri ab impuro eaque vel est universalis vel particularis. Universalis est ea quæ circa substractum universale versatur ad faciendam</p>	<p>La chymie est un art qui enseigne le moyen de <i>resoudre tous les corps mixtes en suc et liqueur</i> : <i>on l'appelle aussi spagyrie</i>, d'autant qu'elle separe le pur d'avec l'impur, elle est universelle</p>

⁹⁹ Cf. n. 80.

<p>medicinam universalem, hoc est universaliter tingente[m] tam vegetabilia quam animalia et mineralia, id est a statu morbosus ad sanum reducunt omnes affectus [,] <i>est lapis philosophorum</i>. Particularis iterum duplex, vel enim versatur circa metalla duntaxat <i>et eorum transmutationes</i> [mutationes <i>corr. interl.</i> : transmutationes] vel circa omnia corpora <i>perfecte mixta</i> medicinæ faciendæ gratia. Illa vocatur ἀργύροποιεα et χρυσοποιεα, <i>item alchymia</i>, hæc chymiatría vocatur a Paracelso, <i>essata</i> quasi essentias extrahens.</p>	<p>ou particuliere. L'universelle est celle qui a son sujet universel pour faire une medecine universelle qui teint universellement les vegetaux, animaux et mineraux, les reduisant de maladie en santé. La particuliere est double, car elle regarde les metaux ou bien les autres corps pour faire la medecine : la premiere est dite argyropée [<i>sic</i>] : la seconde s'appelle chymiatría : <i>de celle cy seulement nous parlerons en ce traité</i> : Theophraste l'appelle <i>essata</i>, qui enseigne l'extraction des essences.</p>
<p><i>Ut autem intelligatur melius quid sit illud purum de quo in descriptione</i>, sciendum est purum dupliciter considerari, primo <i>generaliter seu concrete de toto puro, generale</i> illud existit in rebus ante preparationem. Secundo <i>specialiter seu abstracte</i> de singulis puri partibus, ut illæ post preparationem existunt. Secundum primum modum, purum ab Hyppocrate δύναμις vocatur, tametsi δύναμεις illæ non sint ipsum purum sed puri duntaxat [<i>p.</i> 2] effectus et proprietates : <i>ab Aristotele</i> calor cælestis, vitale principium, <i>spiritus</i>, ac propria cujusque <i>ratio ac essentia</i>. A Platone ratio seminaria, anima mundi, a Paracelso balsamum, mumia, astrum, quinta essentia, elixir, materia perlata, quintum elementum, <i>materia cristallina</i>, humidum radicale, <i>primigenium</i>, sulphur vitale, <i>materia prima, calidum innatum</i>, melissa <i>et quasi hauritiis aliis nominibus</i>.</p>	<p>Or ce mot de pur se prend en deux façons : premierement tel qu'il est dans le mixte avant la separation, en apres pour les parties qui sont apres la separation du mixte. Suivant la premiere façon le pur est appelé δύναμις, quoy que ce ne soit pas ce pur, mais les effets des proprietéz d'iceluy : on l'appelle aussi chaleur celeste, principe vital, essence de chaque chose, raison seminaire, ame du monde, baume, mumie, astre, quinte essence, elixir, matiere perlée, cinquième element, humide radical, melisse, souphre vital.</p>
<p>Juxta secundum modum <i>hoc est</i> post separationem <i>variæ eidem appellationes contigerunt</i> quæ tamen omnes ad tria illa principia <i>chymicorum</i>, mercurium, sulphur et sal, referri possunt, <i>verbi gratia mercurialis substantia, mercurius, aqua, spiritus, flos vocatur. Sulphurea oleum essentia balsamum. Salina, sal, solutum coagulatum et crocus</i>. Postquam tria illa principia, separato prius impuro, <i>artificiose denuo unita fuerunt</i>, vocantur <i>magisterium</i>.</p>	<p>Suivant la seconde maniere de parler apres la separation il signifie principalement ces trois principes, mercure, sel et souphre, lesquels trois separez de l'impur et rejoins ensemble sont nommez magisterre.</p>

Ces extraits montrent bien comment la version française se dégage avec plus d'aisance d'une version latine assez guindée, qui est indéniablement sa matrice. De fait, dans les traités que nous connaissons déjà, Étienne de Clave n'employa le latin qu'une fois, en 1624 : il est plus que tentant de reporter le manuscrit latin à cette époque – et plus précisément aux années antérieures, comme on va le voir ci-dessous.

La suite des deux versions du Livre I concorde, dans un ordre différent. On peut en juger par les têtes de chapitres :

ms. lat. 7178 A :	ms. fr. 2044 :
[2 ^e chap.] <i>De vasis</i> (p. 2-4)	Chap. IV : <i>Des vaisseaux</i> (p. 3-4)
[3 ^e chap.] <i>De furnis</i> (p. 5-6)	Chap. II : <i>Des fourneaux</i> (p. 2)
[4 ^e chap.] <i>De suppellectilibus ad artem chymicam nostris</i> (p. 6-7)	Chap. VIII : <i>Des ustensilles</i> (p. 6)
[5 ^e chap.] <i>De constructione furnorum</i> (p. 7-9)	Chap. III : <i>De la construction des fourneaux</i> (p. 3)
[6 ^e chap.] <i>De scissura vitrorum</i> (p. 9-10)	Chap. V : <i>De la coupeure des vaisseaux</i> (p. 4)
[7 ^e chap.] <i>De lutatione vasorum</i> (p. 10-11)	Chap. VI : <i>Du lut des vaisseaux</i> (p. 4-5)
[8 ^e chap.] <i>De igne et gradibus ignis</i> (p. 11-12)	Chap. VII : <i>Du feu et de ses degrez</i> (p. 5-6)
[9 ^e chap.] <i>De quibusdam vocabulis præcognoscendis</i> (p. 12)	Chap. IX : <i>De certains noms dont la connoissance est nécessaire</i> (p. 6)

Avec le chapitre 10, les deux versions divergent radicalement. En français, ce chapitre s'intitule *Du phlegme* (p. 6). La version latine ne comportait pas de chapitre sur le phlegme, mais en lieu et place, traitait « de l'huile éthérée, ou esprit comme le veulent certains »¹⁰⁰ :

De l'huile éthérée, ou esprit comme le veulent certains.

Puisque nous avons établi trois principes chymiques, le mercure, le soufre et le sel, il faut lever certaines difficultés au sujet de l'esprit. D'aucuns appellent cet esprit une substance plus éthérée, d'autres une substance céleste et mercurielle ; pour moi, je l'appelle mercurielle, certes pas éthérée, car l'éthérée est une certaine huile très subtile, comme nous le voyons dans l'huile éthérée de térébenthine, appelée par tous les chymistes « esprit », et dans l'eau de vie rectifiée à de nombreuses reprises, qui mériterait plutôt d'être appelée huile éthérée du vin. En effet, comme l'esprit est le principe utile du mercure qui correspond au phlegme, autre principe inutile, il ne contiendra jamais en lui l'huile éthérée, qui est, de plus, combustible. La différence se situe donc en ce que tout ce qui brûle est ce soufre, principe pur et utile comme l'huile, ou impur comme la résine. Aucun esprit ne brûle, mais tout ce qui est esprit est acide, et inversement.

¹⁰⁰ BnF, ms. lat. 7178 A, p. 12-13 : « *De oleo æthereo, aut ut volunt quidam, spiritu.* [§] Quia tria constituimus principia chymica mercurium, sulphur et sal, difficultates quædam tollendæ sunt de spiritu. Nonnulli eum [p. 13] vocant spiritum substantiam magis ætheream, alii vero cœlestem et mercurialem, ego vero mercurialem, quidem non ætheream, quia ætherea est quodam [sic] oleum subtilissimum ut vidimus in oleo æthereo terebenthinæ ab omnibus chymicis spiritus vocatus [sic], et in aqua vitæ multociens rectificata quæ potius oleum æthereum vini dici meretur, nam spiritus cum sit principium utile mercurii quod respondet phlegmati, alteri principio inutili, nusquam continebit sub se oleum æthereum quod est insuper combustibile. Differentia igitur in hoc sita est, quod quiddam ardet illud est sulphur, purum et utile principium ut oleum, aut impurum ut resina. Nullus autem spiritus ardet, sed quiddam est spiritus illud est insuper acidum, et contra. »

Quant au texte français du chapitre *Du phlegme*, il est le suivant :

Du phlegme. Chap. X.

Les mixtes se peuvent resoudre par l'artiste en cinq principes ou elemens : nous les nommons principes d'autant qu'ils sont incorruptibles, et on ne les peut convertir de l'un en l'autre : nous commencerons à décrire sommairement la definition desdits principes.

Le phlegme donc ou eau est une substance liquide et elementaire qui participe fort peu des qualitez du corps duquel elle a été separée par distillation, en sorte que se resolvant en liqueur la matiere descend dans le recipient, et on l'appelle phlegme, qui est le principe le plus volatile de tous et le moins intrinseque¹⁰¹.

En d'autres termes, voici venir la théorie des cinq éléments incorruptibles d'Étienne de Clave – qui n'apparaît pas dans la version latine. Les quatre chapitres suivants (chap. 11 à 14) sont en effet la suite logique de celui-ci :

De l'esprit. Chap. XI.

L'esprit est une substance liquide qui participe davantage des qualitez du mixte duquel il a été tiré par distillation, il est moins volatile, mais plus intrinseque que le phlegme, toujours acide, plus pesant que le phlegme, mais le plus penetrant de tous les elemens.

De l'huile. Chap. XII.

L'huile est un element ou substance liquide, onctueuse, etherée qui conçoit promptement la flamme de sa nature, nous l'appellons le troisieme element et le constituons sous le souphre, qu'ils nomment second principe.

Vous observerez qu'entre les esprits ceux qui sont tirez des mineraux sont plus volatiles et nommez esprits, les plus fixes sont dits huiles, comme celuy de vitriol et autres.

Du sel. Chap. XIII.

Le sel est un quatrieme element, le plus fixe et caustique, et le plus pesant de tous les elemens : ce nom signifie toute sorte de sel et quelquefois le sel alcali à cause de sa plante dont on fait le verre : quelques uns nomment encor, mais improprement, tous les mineraux sels, comme le vitriol, sel de Venus.

De la terre. Chap. XIII.

La terre est le plus vil de tous les elemens, vray principe inutile en vertu apres sa resolution, mais utile en sa composition¹⁰².

Voilà donc les cinq éléments établis. Quant à leur absence dans le manuscrit latin, elle permet clairement de dater ce dernier antérieurement à 1624.

Poursuivons maintenant la comparaison entre les deux manuscrits :

ms. lat. 7178 A :	ms. fr. 2044 :
[11 ^e chap.] <i>De aqua distillata</i> (p. 13)	Chap. X : <i>Du phlegme</i> (voir ci-dessus)
[12 ^e chap.] <i>De extractis</i> (p. 13-14)	Chap. XVI : <i>Des extraits</i> (p. 8) : « L'extrait est un composé de tous ces elemens apres resolution »

¹⁰¹ BnF, ms. fr. 2044, p. 6.

¹⁰² *Ibid.*, p. 7.

	du mixte plus pur qu'il n'étoit en sa composition naturelle fait par le moyen d'un dissolvant reduit en consistance d'opiate, qui est liquide, et extrait qui est plus épès. »
[13 ^e chap.] <i>De oleis</i> (p. 14)	Chap. XII : <i>De l'huile</i> (voir ci-dessus)
[14 ^e chap.] <i>De sale</i> (p. 14)	Chap. XIII : <i>Du sel</i> (voir ci-dessus)
[15 ^e chap.] <i>De magisteriis</i> (p. 15)	Chap. XVIII : <i>Des magisterres</i> (p. 8) : « Magistere est une essence des trois principes purs separez puis rejoin. Il se fait en deux façons : premierement lors que les trois principes utiles sont separez des inutiles, et derechef remis par le moyen de l'extrait du corps ou de quelque autre : secondement quand le corps sans separation aucune est reduit en telle façon que la teinture interne se manifeste exterieurement par ses qualitez. »
[16 ^e chap.] <i>De balsamo</i> (p. 15-16)	Chap. XVII : <i>Du baulme</i> (p. 8) : « Le baume outre les trois principes requiert quelque corps balsamique onctueux, quelquefois il signifie toute sorte de medicament qui soit de vertu vulneraire : ou ils sont simples, ou composez comme ceux qui se font avec herbes, semences et autres choses : quelquefois il signifie un medicament [extrait] de trois principes puis tirez des vegetaux et remis ensemble par le moyen de quelque corps onctueux. »
[17 ^e chap.] <i>De tinctura</i> (p. 16)	Chap. XV : <i>De la teinture</i> (p. 7-8) : « C'est une substance pure de la vertu, couleur et odeur du mixte ou de plusieurs dont elle a été tirée, qui peut imprimer sa couleur et vertu aux autres, qui se fait souvent avec un dissolvant, quelquefois aussi sans menstruë. »
[18 ^e chap.] <i>De flore</i> (p. 16)	Chap. XIX : <i>De la fleur</i> (p. 8) : « La fleur est une partie volatile et élevée du corps par sublimation en consistance seche. »
[19 ^e chap.] <i>De croco</i> (p. 16)	Chap. XX : <i>Du safran</i> (p. 8-9) : « Le safran est une partie minerale ou metallique en forme de poudre safranée et tres subtile. On appelle les poudres des metaux bien subtiles safran, quoyqu'ils soient d'autres couleurs que safranées, comme l'azur est dit safran de Lune, verdet safran de Venus, le foye d'antimoine safran des metaux. »

Le contenu des chapitres sur l'eau, l'huile et le sel est différent dans la version latine, qui ignore la division en cinq éléments. La terre n'y est même pas mentionnée (alors qu'elle occupe le chap. XIII de la version française). On voit pourtant à quel point, en dépit de cette majeure différence sur le fond, les deux versions sont restées proches.

Les chapitres suivants de la version latine¹⁰³, tous consacrés à des préparations, sont des ébauches ou des premières rédactions de ceux, bien plus étendus, qui composent le second livre du traité en français (*Livre II. Des operations de chymie*, p. 9-55). Dans la version latine, de Clave renvoie souvent à Jean Beguin (*Tyrocinium chymicum*, 1612) ou Oswald Croll (*Basilica Chymica*, 1609) : parfois même un chapitre ne consiste qu'en un simple renvoi à Croll ou à Beguin¹⁰⁴ ; et la version latine cite à l'occasion Paracelse. Ces caractéristiques ne se retrouvent pas dans la version française. La dernière recette du manuscrit latin est *De Martis in Venerem transmutatione*, exactement comme dans la version française, qui suit donc fidèlement son modèle latin.

Accessoirement, on peut souligner que les deux versions ne diffèrent pas radicalement, dans leur architecture, du cours de chimie de Jean Beguin, le premier du genre. Il suffit pour cela de consulter la Table des matières du *Tyrocinium Chymicum* :

INDEX CAPITVM

LIBRI I.

De definitione Chymiz cap. 1. pag. 1
 De solutione in genere cap. 2. pag. 26
 De Calcinatione cap. 3. pag. 31
 De Extractione cap. 4. pag. 36
 De Coagulatione cap. 5. pag. 49
 De Lutatione cap. 6. pag. 50

LIB. II.

CAnones ad destillationis doctrinam necessarii cap. 1. pag. 54
 De Aquis ex floribus, herbis, radicibus, corticibus, feminibus, lignis cap. 2. pag. 59
 De Aquis fortibus cap. 3. pag. 64
 De Spiritibus cap. 4. pag. 66
 De Aceto cap. 5. pag. 78
 De Oleis cap. 6. pag. 79
 De Tincturis liquidis cap. 7. pag. 92
 De Balsamis cap. 8. pag. 95
 De Extractis cap. 9. pag. 96
 De Tincturis mollibus cap. 10. pag. 103
 De Calcinatione Salis &c. cap. 11. pag. 107
 De Calcinatione Antimonii cap. 12. pag. 112
 De Calcinatione & præparatione Mercurii cap. 13. pag. 120.

De Calcinatione Saturni & Iouis. cap. 14. pag. 131.
 De Calcinatione Martis & Veneris cap. 15. pag. 136
 De Calcinatione Lunæ & Solis cap. 16. pag. 140
 De Salibus cap. 17. pag. 148
 De Floribus cap. 18. pag. 156
 De Magisteriis cap. 16. pag. 161
 De Tincturis solidiusculis & Panacziis cap. 20. pag. 169.

LIB. III.

De essentia quinta sanguinis humani cap. 1. pag. 172.
 De quinta Vini essentia cap. 2. pag. 179
 De Quinta Corallorum essentia cap. 3. pag. 184

¹⁰³ BnF, ms. lat. 7178 A, p. 16-53.

¹⁰⁴ Ainsi p. 38, le chapitre intitulé *De Gilla seu Grilla* dit seulement ceci : « Vide Crollium cap. de Vitriolo albo Vomitivo. » Ce *Gilla* deviendra par la suite le « Gilla de Declaves » : voir R. Franckowiak, « Le Cours de Chimie d'Étienne de Clave », p. 92.

Même les subdivisions du chap. 1 du livre II de Beguin (« règles (*canones*) nécessaires à la science de la distillation »)¹⁰⁵, qui ne sont pas indiquées dans sa Table des matières, se retrouvent en partie chez Étienne de Clave – non au début du livre II, mais dans le livre I –, achevant de révéler son modèle.

Pour achever cette mise au point sur ces deux manuscrits, précisons que le ms. fr. 2044, réalisé postérieurement à la mort d'Étienne de Clave (1645) sans doute de la main de Pierre Le Givre, représente un état du texte qui semble dater du séjour d'Étienne de Clave à la cour du duc d'Urbino (entre 1627 et 1629)¹⁰⁶. De plus amples comparaisons s'imposent avec les autres versions du *Cours de Chimie* afin de mieux comprendre leur chronologie relative.

8. Les quatre versions successives du Cours de Chimie

On ne sait pas grand-chose du manuscrit de Rennes, sinon sa date (1630) et le fait qu'il s'agit de notes (ou de copie de notes) prises à cette date par un des auditeurs d'Étienne de Clave, relues et complétées par des ajouts en marge et peut-être préparées en vue d'une impression¹⁰⁷. Quant au manuscrit de Montpellier, il a été visiblement copié par un Italien postérieurement à 1646 et après la mort du « cardinal de Valence » (quel qu'ait été ce personnage), et contient d'intéressantes notes sur sa provenance :

Les susdits traités furent copiés sur un manuscrit prêté par M. Garcin lorsqu'il était à Rome au service de la bienheureuse mémoire de M. le Cardinal de Valence, avec lequel il resta tant que ledit M. le Cardinal vécut. Celui qui s'entremet pour qu'il le prêtât fut Frère Angelo Raffaello, compagnon du P. Léon, provincial des Carmélitains réformés de Touraine et prédicateur du Roi de France.

Le Traité des Éléments chimiques [*i.e.* le *Cours de Chimie*] fut ensuite imprimé, mais imparfaitement, celui-ci [*i.e.* le ms. de Montpellier] étant bien plus copieux et correct ; ces Éléments furent obtenus par la même personne [M. Garcin]¹⁰⁸.

¹⁰⁵ Jean Beguin, *Tyrocinium Chymicum recognitum et auctum*, Paris : Mathieu Le Maistre, 1612, p. 54-59.

¹⁰⁶ 1627 au plus tôt, si l'on admet que Jacques de Clave, vite débordé par sa nomination à Mantoue (1626), appela rapidement son frère à le remplacer auprès du duc. On notera qu'Étienne de Clave est attesté à Paris en mars 1627 (*album amicorum* de Stolcius) et que Giovanni Colle le situe à Paris à une date indéterminée dans son livre paru en 1628. – 1629 au plus tard : c'est le moment où s'effondre l'Université de Mantoue. Il est permis de penser que Jacques de Clave se replia alors auprès du duc d'Urbino ; on notera toutefois qu'il se trouvait à Mantoue lors de la peste de 1629 (voir plus haut, n. 58), mais ici il nous faudrait une datation plus fine.

¹⁰⁷ Ajouts en marge : voir par ex. n. 98. – En vue d'une impression : les feuillets sont réglés.

¹⁰⁸ Je remercie Jean-Marc Mandosio de son aide pour la traduction. Ces deux paragraphes se trouvent dans la Table des matières (voir plus haut, section 3, notre description du manuscrit) : « Li sopradetti trattati si copiorono de un manuscritto che lo presto Monsù Garcin mentre era in Roma in servizio della b.m. del signor Cardinal di Valence, col quale continuo sin che esso signor Cardinale visse [...] Fu mezzano che lo prestasse Frat' Angelo Raffaello compagno del P. Leone Provinciale de Carmelitani Riformati di Turena e Predicator del Re di Francia. [§] Il Trattato degli Elementi chimici fu poi stampato ma imperfetto essendo questo qui molto più copioso, e corretto, dal medesimo s'ebbero. »

Nous n'avons hélas identifié ni « M. Garcin », ni le « cardinal de Valence » ; il s'agit pourtant vraisemblablement du même « Cardinale di Valansè (Valence d'Agen) » qui est nommé, sans autre précision, dans un grand nombre de lettres des années 1644-1645 conservées dans l'Archivio Albani (Pesaro, Villa Imperiale)¹⁰⁹.

On apprend donc de cette note de provenance que le manuscrit original appartenait à ce M. Garcin. Quant à l'intermédiaire qui lui en demanda le prêt, « Frère Angelo Raffaello » (autre personnage non identifié), il était compagnon du fameux théologien Léon de Saint-Jean (1600-1671), féru de philosophie naturelle, de cabale chrétienne et d'alchimie. Léon de Saint-Jean, qui devint prédicateur du Roi dès 1639, fut en effet nommé à deux reprises provincial de Touraine : de 1635 à 1638, et de 1644 à 1647¹¹⁰. Le modèle du manuscrit de Montpellier était donc en possession de M. Garcin entre 1644 et 1647.

Étienne de Clave pourrait-il avoir connu Léon de Saint-Jean ? Pourquoi pas... mais il semble plus prudent de penser que ce dernier s'intéressait lui-même aux écrits d'Étienne de Clave, comme nombre de ses contemporains.

Les manuscrits de Rennes et de Montpellier offrent un seul et même état du texte, avec très peu de variantes¹¹¹. Comme le signale le copiste italien du manuscrit de Montpellier, il s'agit là d'une version plus développée que celle de l'édition de 1646. Une simple comparaison entre leur Table des matières et celle de l'édition donnera une bonne idée de leurs différences.

La version imprimée (désormais : 1646) se divise en quatre livres. Les versions de Rennes et de Montpellier (désormais : *R* et *M*) comportent cinq livres, car leur livre II ne contient que les premiers chapitres du livre II de 1646 (consacrés à l'extraction des cinq principes). Le reste du livre II de 1646 (qui a pour titre « De la Preparation des Vegetables, et Animaux » et consiste en préparations chimiques de différentes substances) se trouve dans le livre III de *R* et *M* (« Des preparations en particulier »), dans un ordre tout différent et, semble-t-il, assez aléatoire dans l'un et l'autre cas. Le livre III de 1646 s'intitule « De la Preparation des Minéraux » (*R* et *M* : livre IV, « Des fossiles »), et son livre IV, « De la Preparation des Metaux » (*R* et *M* : livre V, « Des Metaux »). Les livres III et IV (*R* et *M* : IV et V) sont des versions très développées, augmentées et mieux organisées, des préparations contenues en vrac dans les deux manuscrits de la BnF. À la suite du livre IV de 1646 et du livre V de *R* et *M*, on trouve enfin toute une section intitulée « Guerison des Maladies par Remedes Chimiques » (*R* et *M* : « Traitté des maladies du corps humain, suyvant nostre experience guaries par les remedes chymiques »). Le manuscrit de Montpellier offre au préalable la liste

¹⁰⁹ Voir www.archivioalban.it/index.php?id=11710 et <http://archividigitali.provincia.pu.it/gsd/cgi-bin/library?e=d-00000-00---0alban-00-1-0-10-0---0---0prompt-10---4-----0-11-11-it-50---20-about---00-3-1-00-0011-1-OutfZz-8-00&a=d&c=alban&cl=CL2.3.347> (consultés le 8 mai 2021).

¹¹⁰ Jean-Pierre Massaut, « Autour de Richelieu et de Mazarin. Le carme Léon de Saint-Jean et la grande politique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 7 (1960), p. 11-45 ; Giuliano Gasparri, « Léon de Saint-Jean », dans Luc Foisneau (dir.), *Dictionnaire des philosophes français du XVII^e siècle*, Paris : Classiques Garnier, 2015, p. 1065-1068.

¹¹¹ Voir des exemples plus haut, n. 93, 96 et 98.

des remèdes chimiques de de Clave et leur prix, puis encore d'autres sections (voir plus haut sa description).

Une différence majeure sépare, sur le fond, *R* et *M* de 1646 : dans *R* et *M*, le second traité du livre II porte sur la fermentation. Rémi Franckowiak avait noté à juste titre l'absence de cette notion dans le *Cours* de 1646, regardant cette absence comme une raison sérieuse de dater ce *Cours* de façon très précoce, antérieurement aux *Paradoxes*, qui soulignent déjà l'importance de la fermentation¹¹². De fait, le passage qui en traite dans *R* et *M* peut être mis en parallèle avec celui de la *Nouvelle Lumière Philosophique* (chap. 8 de la première partie), quasiment identique, à quelques variantes près¹¹³. Comme dans *R* et *M*, ce passage de la *Nouvelle Lumière* fait suite à l'exposé des cinq principes. Le titre même des chapitres est identique dans *R* et *M* et la *Nouvelle Lumière* : « De la fermentation pour separer l'huile elementaire des autres principes ». Cependant le chapitre dans *R* et *M* commence d'une façon qui est absente de la *Nouvelle Lumière* :

Nous avons jusques icy enseigné la Chymie vulgaire que nous avons dit estre une conversion des mixtes en suc ou liqueur cogneuë de tous les chymistes. Mais il y a une autre Chymie plus relevée, incogneuë à tous mes devanciers, et de laquelle apres un long travail en la pratique et profonde speculation en la theorie, je me puis sans vanité attribuer le tiltre d'aultheur, laquelle n'est autre que la pratique de la science phisicalle pour resoudre les mixtes en leurs premiers principes ou elements incorruptibles, dont la clef est la fermentation sans laquelle il est impossible d'y parvenir¹¹⁴.

Ce passage semble indiquer que la notion de fermentation est une innovation toute récente d'Étienne de Clave, dont il se félicite. Lorsqu'il évoquera cette découverte dans la préface du livre II des *Paradoxes*, il la présentera en effet comme passée :

[...] jusques à ce que je vins à descouvrir par le moyen de la fermentation la vraye clef qui me donna entier accès au Cabinet sacré de la sage Nature, laquelle me fit voir apres un long travail la derniere resolution des mixtes en leurs principes plus purs et admirables, que je feray voir un jour aux vrays Physiciens, lors que j'auray les vents plus propices, pour m'embarquer sur cette mer à present trop orageuse, et peut estre plus favorable à l'avenir, afin qu'estant parvenu au port assureé et tranquille de cette grande navigation, plus loüable et utile que celle de la Chine, je puisse ouvrir la porte du thresor, qui jusques icy a esté interdit à nos devanciers, pour y donner accez à tous les amateurs de la verité¹¹⁵.

¹¹² Cf. n. 38. Sur la notion de fermentation dans les *Paradoxes*, voir H. Hirai, « Les *Paradoxes* d'Étienne de Clave et le concept de semence », p. 48-49.

¹¹³ *Nouvelle Lumière Philosophique*, p. 46-54.

¹¹⁴ Rennes, ms. 162, fol. 31v° ; Montpellier, ms. H 464, p. 26-27 (var. à la fin de ce passage, issue d'une mauvaise lecture du copiste de *M* : incorruptibles, dont la clef est *R* : incorruptibles, dont la elle faict *sic M*).

¹¹⁵ *Paradoxes*, p. 199-200.

La fermentation apparaît également dans les deux *Meditations* qui nous sont parvenues, sur l'opium et sur le vinaigre¹¹⁶. C'est donc une notion qu'Étienne de Clave a élaborée vers la fin des années 1620, lors de son séjour à la cour du duc d'Urbino, lorsqu'il a « médité le moyen de reconnoître ce que c'étoit des principes des sciences naturelles »¹¹⁷. Cela pourrait être un argument pour dater la version imprimée du *Cours de Chimie* antérieurement à ce séjour.

S'il ne fait aucun doute que les manuscrits de Rennes et de Montpellier représentent l'état le plus abouti du *Cours de Chimie* – un état qui est donc datable de 1630 (à moins que les ajouts en marge, de la même main, ne soient postérieurs, ce qui paraît douteux, tant ils semblent résulter, pour certains tout au moins, d'une relecture immédiate) –, il n'est pas si facile de décider si la version de 1646 est antérieure ou postérieure à celle du manuscrit français de la BnF. Plusieurs arguments sont en effet contradictoires (nous les énonçons ici et les développerons plus loin). Tout d'abord, *La Chymie du jeune de Clave*, c'est-à-dire la version primitive du *Cours de Chimie* contenue dans le manuscrit français de la BnF, est un traité plutôt informe : sa division en seulement deux parties, le déséquilibre entre ces deux parties et la brièveté du texte contrastent avec la division du *Cours de Chimie* de 1646 en quatre livres, bien plus détaillés et plutôt bien structurés. Cependant les idées de de Clave sur l'opium s'avèrent plus abouties dans *La Chymie du jeune de Clave* que dans la version de 1646. De la même façon, des passages polémiques du *Cours de Chimie* de 1646 sont entièrement absents des autres versions, marquées par une certaine prudence – dont on vient juste de voir un autre exemple dans les *Paradoxes* –, ce qui tendrait à situer la version de 1646 *avant* la condamnation de septembre 1624. Or *La Chymie du jeune de Clave* est censée avoir été rapportée d'Italie au même titre que les deux *Meditations*, ce qui la rendrait contemporaine de ce séjour. D'un autre côté, on a vu que Pierre Le Givre n'est pas très fiable dans ses affirmations. Examinons ces arguments plus en détail.

La *Méditation sur la préparation de l'opium* porte sur le laudanum, dont l'ingrédient de base, pour de Clave, est l'opium. L'idée centrale est que « l'opium de soy est chaud, et froid par accident »¹¹⁸, contrairement à ce qu'enseigne la médecine galénique :

Le laudanum est un médicament anodyn qui est composé d'opium et d'autres medicamens. La base d'iceluy est l'opium qu'il faut bien preparer, puis mêler avec d'autres correctifs. [...]

¹¹⁶ BnF, ms. fr. 2044, p. 93 (vinaigre) : « laquelle fermentation change totalement l'ordre de nature, convertissant toujours ce mixte [le vinaigre] en qualitez contraires ». Et p. 85 (opium) : « les fermentations ne changent pas les elemens, mais les transposent, c'est-à-dire font que les elemens qui faisoient leur effet les premiers, les font les derniers, d'autant qu'elles volatilisent les choses fixes, et fixent les volatiles : ainsi sont transmüez les elemens. Or par la transmutation ou changement, ne croyez que je die que le souphre soit changé en sel, le sel en esprit, l'esprit en terre ; mais je dis qu'ils changent non d'essence, mais de place, de là se fait que tels elemens font leurs effets premiers plustot que d'autres. »

¹¹⁷ Cf. n. 71.

¹¹⁸ *Méditation sur la préparation de l'opium* (BnF, ms. fr. 2044), p. 63 (cité plus en détail dans la prochaine section de cet article).

Pour la seconde speculation nous avons à mediter si l'opium est chaud ou froid [...] Disons donc ainsi, l'amertume est une qualité qui prend son origine d'une chose chaude, où dedans l'opium il y a une si grande amertume, qu'il est impossible qu'elle en soit separée ; et même pour sçavoir si elle se pourroit perdre ou separer de l'opium, je l'ay digéré par l'espace de neuf mois, [...] finalement j'ay trouvé une même amertume qu'auparavant. Par cette raison Trallian¹¹⁹ asseuroit que l'opium étoit chaud, mais Galien [...] avoit son refuge sur je ne sçay quelle propriété occulte de l'opium et reconnoissant que dans l'opium il y avoit une vertu narcotique, s'efforçoit par là de prouver qu'il étoit froid. Quant à moy je tiens que ces deux raisons sont veritables, mais pourtant nous estimons en premier lieu qu'il est chaud [...] Il se marque dans l'opium peu d'elemens froids, d'autant qu'il y a fort peu ou point du tout de substance phlegmatique : pour la terreité, elle est en petit nombre, pour ces raisons nous estimons qu'il est chaud¹²⁰.

On retrouve cette idée dans le chapitre sur le laudanum de *La Chymie du jeune de Clave* :

La base d'iceluy est l'opium que plusieurs estiment estre froid, et à cet effet le veulent corriger avec choses chaudes et acres : quant à moy je tiens que l'opium est chaud, par ce qu'il abonde en esprit, huile et sel volatiles [...] ¹²¹.

Dans la *Meditation*, de Clave offre des explications détaillées sur l'abondance de soufre (c'est-à-dire l'huile, appellation synonyme), d'esprit et de sel contenus dans l'opium et sur la façon dont cette abondance fait de l'opium une substance chaude¹²². La *Meditation* repose donc sur une base théorique identique à celle de *La Chymie du jeune de Clave*. Cette concordance ne se retrouve pas dans la version latine du *Cours* (où l'explication théorique brille par son absence), ni dans la version de 1646, où rien n'est dit sur la nature froide ou chaude de l'opium¹²³. En latin, de Clave se contente de dire que tous ceux qui préparent le laudanum utilisent la même base, à savoir l'opium, en le corrigeant diversement et en ajoutant chacun du sien. Puis il oppose sa préparation à celles des autres, disant qu'il en use avec succès (*faelicissime*). Cette préparation est similaire à celle de la version française, quoique plus succincte en latin et comportant à la fin un renvoi à Croll. Dans le *Cours de Chimie* de 1646, les deux chapitres sur le laudanum et la teinture d'opium (p. 49-50) sont aussi peu détaillés que dans la version latine, sans même que de Clave se vante de sa préparation.

¹¹⁹ Le médecin grec Alexandre de Tralles (VI^e s.).

¹²⁰ BnF, ms. fr. 2044, p. 56-59.

¹²¹ *Ibid.*, p. 11-14 : « Du Laudanum. Chap. III ». Le texte se poursuit ainsi : « [...] huile et sel volatiles : pour le corriger il le faut couper en petites taleoles [...] » Ici le texte recoupe la recette en latin en la détaillant.

¹²² *Ibid.*, p. 58-62.

¹²³ BnF, ms. lat. 7178 A, p. 50-52 (*De Laudano*) ; de Clave, *Cours de Chimie*, p. 54.

La version de Rennes et de Montpellier est plus détaillée, mais non pas sur la nature de l'opium – à une exception près : tandis que la version de 1646 (tout comme la version latine) clôt la préparation du laudanum par ce renvoi à Croll : « Lisez Crollius au chap. du *Laudanum* »¹²⁴, une addition figure à cet endroit dans le manuscrit de Rennes (et est intégrée au texte dans celui de Montpellier) :

Voyez Crollius au chapitre du laudanum, auquel toutesfois il adjoute plusieurs essences que je treuve trop chaudes [...] ce qui l'a fait errer est que se conformant à l'opinion vulgaire il a creu que l'opium estoit froid, et partant il a voulu adjouster force remedes chauds pour corriger sa froideur¹²⁵.

Cette addition est déstabilisante, car elle donne l'impression que la version de Rennes et de Montpellier représente une étape vers les explications de *La Chymie du jeune de Clave* et de la *Méditation* sur l'opium, alors que les autres caractéristiques de Rennes et de Montpellier sont clairement celles d'une version postérieure. Sans doute de Clave n'avait-il pas encore eu le temps de récrire intégralement de façon détaillée ce chapitre sur le laudanum : il s'est contenté d'y faire figurer succinctement sa nouvelle opinion sur l'opium.

Autre point intrigant : la version de 1646 comporte, dans la section initiale (« De la définition de l'art de chimie »), des passages polémiques qu'on ne retrouve pas dans les autres versions : ni dans *La Chymie du jeune de Clave* où cette section n'existe pas, ni dans la version de Rennes et de Montpellier, où s'affiche au contraire une grande prudence :

Éd. 1646	Rennes, ms. 162 (Montpellier, p. 2-5)
p. 3-4 : « Nous soustenons que ces substances homogenes, elements, principes ou corps simples sont incorruptibles, et ne se peuvent convertir entr'eux contre l'opinion d'Aristote ; et que quoy qu'il dise que la nature se serve des rarefactions et condensations (qu'il dit estre les causes de la conversion des elements entr'eux) cela ne fait rien contre nous, veu que la substance ne se change jamais : d'ailleurs les resolutions des mixtes sont si manifestes qu'on ne les peut nier.	fol. 17r° : « Quant à nous qui n'osons perscruter plus haultement que les Medecins, nous nous arresterons seulement à la matiere des elements que nous appellerons principes sensibles, pour laisser decider aux escholes des peripateticiens les questions de la matiere premiere (nous contentants d'estre estimés des physiciens sensibles) et appellerons en qualité de medecins les substances purement homogenes elements, principes premiers que quelques

¹²⁴ *Cours de Chimie* (1646), p. 53.

¹²⁵ « De la confection du laudanum » : Rennes, ms. 162, fol. 67v° ; Montpellier, ms. H 464, p. 94-95.

<p>Que si quelqu'un objecte que les elements sont composez de matiere et de forme ; Nous respondons à cela qu'il n'y a point de telle matiere, sçavoir d'estre incomplet, et que c'est plustost une fiction chimerique que principe naturel ou physical. »</p> <p>p. 5 : « Pour ce qui est des qualitez qu'Aristote appelle premieres, à peine les croyons nous, d'autant que nous voyons l'eau elementaire n'estre ny chaude ny froide de soy, mais seulement par l'immixtion des substances chaudes ou froides, en l'absence desquelles elle n'est ny chaude ny froide [...]. »</p>	<p>chymistes [<i>en marge</i> : « <i>scilicet author</i> » (c'est-à-dire l'auteur)] tiennent incorruptibles lesquels ilz veulent ne se pouvoir transmuër de l'un en l'autre, et que cela se doit entendre des corps corruptibles et non des incorruptibles. Mais quant aux resolutions des mixtes elles sont si manifestes qu'elles ne se peuvent nier en aucune façon. »</p> <p>fol. 18r° : « Quant aux qualités que l'on appelle premieres, l'opinion vulgaire ne nous peut contenter, car nous voyons que l'eau elementaire n'est chaude ny froide de soy. Mais elle reçoit tantost la chaleur tantost la froideur par le moyen des autres agents en l'absence desquels elle demeure privée, tantost de l'une, tantost des deux qualités suyvantes. »</p>
---	--

La prudence qu'on observe ici dans la version de Rennes et de Montpellier est assez comparable à celle des *Paradoxes* dans le passage cité plus haut¹²⁶. Quant aux passages polémiques de la version imprimée, le deuxième paragraphe que nous citons des p. 3-4 correspond étroitement aux deux premières thèses de 1624, qui nient les notions de matière et de forme en dénonçant l'invention « absurde » de substances incomplètes¹²⁷. Compte tenu de la prudence affichée par la suite, il semble difficile de penser que ces lignes-ci aient pu être écrites après la condamnation des thèses.

Trois arguments assez solides nous poussent donc à reculer la version imprimée du *Cours de Chimie* avant 1627/1629 (absence de la notion de fermentation, absence du nouveau raisonnement sur l'opium), voire avant septembre 1624 (passages polémiques excluant toute prudence).

Mais si la version de 1646 est antérieure à *La Chymie du jeune de Clave*, on s'explique mal pourquoi le cours de 1646 est clairement structuré, tandis que *La Chymie du jeune de Clave* ne l'est quasiment pas – à moins qu'il ne s'agisse là d'une simple ébauche de cours, qu'Étienne de Clave n'aurait pas eu l'occasion de revoir et d'organiser, contrairement à ce qu'on voit dans le manuscrit de Rennes. Cette ébauche, de Clave se serait contenté d'y intégrer sa récente découverte sur la nature de l'opium (mais non pas la notion de

¹²⁶ Cf. n. 115.

fermentation), et il pourrait s'agir d'un texte destiné à un usage oral, mais non pas préparé pour une quelconque diffusion – ce qui expliquerait aussi sa brièveté. Ce sont là de pures hypothèses qui tentent de concilier deux données contradictoires : l'innovation sur l'opium, et la grande proximité entre cette version française et la version latine (incontestablement antérieure à 1624).

Quant à la version publiée en 1646, il pourrait s'agir, selon les termes de Rémi Franckowiak, d'un simple « brouillon, laissé à l'abandon depuis de nombreuses années avant que l'éditeur ne le sorte de son tiroir »¹²⁸. On peut en tout cas le dater en toute certitude d'avant le séjour d'Étienne de Clave en Italie.

9. Étienne de Clave professeur de chimie : le début de sa *Méditation sur l'opium*

Les deux *Méditations* qui nous sont parvenues sont des témoins précieux de l'enseignement d'Étienne de Clave. On a là un échantillon de ce que pouvait être un cours de chimie dans les années 1620. On y trouve même des allusions précises à d'autres cours qui, vraisemblablement, ont été rédigés mais ne nous sont pas parvenus. Dans sa *Méditation sur le vinaigre*, de Clave promet ainsi de traiter des éléments lorsqu'il en viendra au cours sur les métaux, « la ou nous esperons de philosopher contre Paracelse, Raimond Lulle, Rupescissa, Arnaud de Villeneuve professeur dans la ville de Montpellier, le tout selon le vray sens d'Aristote et de Geber »¹²⁹. Rien de plus n'y est dit sur les éléments. Quant à la *Méditation sur la preparation de l'opium*, dont nous donnons ici les toutes premières pages, on y remarquera une allusion à un discours sur le catholicon, qui, là encore, ne nous est pas parvenu.

*Méditation sur la preparation de l'opium*¹³⁰

¹²⁷ Thèse II : « Formae item omnes substantiales (excepta rationali) non minus absurde defenduntur ab Aristotelicis quam materia, cum per eas intelligant substantias quasdam incompletas [...] »

¹²⁸ R. Franckowiak, « Le *Cours de Chimie* d'Étienne de Clave », p. 98.

¹²⁹ BnF, ms. fr. 2044, p. 125-126.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 56-90. En 1658, Guy Patin consacra une de ses leçons au Collège Royal au laudanum et à l'opium (trad. Loïc Capron : www.biusante.parisdescartes.fr/patin/?do=pg&let=8129, consulté le 16 mai 2021). Il y défend brièvement l'idée que l'opium est à la fois de nature chaude et froide (avec d'autres arguments que ceux d'Étienne de Clave et avec des nuances différentes), mais insiste lourdement sur le danger du laudanum des chymistes, excluant l'usage de ce produit, et met en garde contre le danger intrinsèque de l'opium.

Si je viens à considerer avec quel contentement vous avez veu la description de notre panchymagogue¹³¹ et avec quel goust vous avez savouré mes raisons que je vous ay mis sur le tapis, je ne puis dire autrement sinon que j'ay occasion et sujet de m'esjouyr et de m'honorer de votre presence et attention, laquelle n'a été que pour viser à ce que la nature nous dicte tous les jours, et non point à nous arrester à ce qui est clabaudé dans plusieurs escholles. Ainsi Messieurs nous avons avec votre faveur dit cy dessus que c'est que le catholicon et comment il doit estre fait, et vous l'avez connu soit par vos yeux témoins oculaires de nos operations, soit par nos discours du catholicon qui ont été assez catholiques et qui sont puisez de la doctrine de nos anciens peres, à sçavoir Hippocrate, Galien et aussi des Arabes selon que nous vous avons cy dessus montré par nos exercices. Maintenant étant fondé sur votre même bonté et amitié, nous avons à vous montrer un autre medicament aussi utile, voire même plus efficaceux. C'est pourquoy nous avons pour le present à vous faire une requeste dans le present exercice, c'est que vous ne soyez icy presens oculaires [seulement]¹³² de corps, mais que vos esprits soient fichez et attentifs sur nos operations et sur les raisons que nous avons à épuiser la dessus, à fin qu'au bout du tout, vous vous en retourniez contans pour avoir veu et pour se ressouvenir, et d'un costé je m'esjouisse si je me puis aquiter d'un vœu que j'ay à commencer. Soyez donc attentifs Messieurs, d'autant qu'il s'agit icy d'un medicament assez épouventable et qui souvent par l'ignorance de plusieurs medecins envoye les malades au sepulcre, mais ledit medicament étant bien préparé, dont il s'agit, delivre du sepulcre les malades, tellement qu'il semble y avoir quelque vertu miraculeuse en iceluy. Il s'agit icy [non]¹³³ d'une chose [p. 57] de neant, mais de recouvrer la santé des malades souvent abandonnez de plusieurs. Il s'agit icy du moyen par lequel nous pouvons donner les mains des dieux en ayde aux affligez. Il s'agit icy du laudanum en la consideration duquel nous avons à traiter de plusieurs questions et resoudre plusieurs doutes, lesquels peu de gens ont connu et décrit. Icy nous ferons ces choses, ce que les autres ont traité obscurément, nous vous le rendrons plus clair et plus ample, et ce qui a été jusques icy envelopé sous le silence ou plustot l'ignorance, nous vous le tirerons de notre sein pour vous en faire un present, à fin que vous reconnoissiez par ma bouche et par mes meditations ce qui sera utile, et ce qui est digne d'être consideré dans mes medicamens.

Le laudanum est un medicament anodyn qui est composé d'opium et d'autres medicamens. La base d'iceluy est l'opium qu'il faut bien preparer, puis mêler avec d'autres correctifs. A cause des vertus admirables qu'il a, enfin il a été dit laudanum, comme qui diroit medicament à louer, ou à être loüé : c'est pourquoy Crollius dit que c'est un remede inventé contre toute sorte de douleurs. Quercetanus medecin du grand Henry tres Chrestien prince d'heureuse mémoire, l'appelle son grand nepenthes, d'autres le nomment le souverain refuge des miserables qui sont en extremes

¹³¹ La recette se trouve dans *La Chymie du jeune de Clave*, dans ce même manuscrit, p. 9-11, juste avant la recette du laudanum.

¹³² Je suis tenté d'ajouter ce mot, qui semble avoir été omis.

¹³³ Ici l'omission paraît manifeste.

douleurs, ainsi ce medicament a plusieurs synonymes, et aussi a plusieurs preparations et corrections selon l'intention de l'artiste. Premierement en ce chapitre nous parlerons du laudanum fait d'opium, et à la fin nous discourerons d'un laudanum qui se fait sans opium. Maintenant venons au laudanum opiatique fait d'opium comme du principal ingredient.

Pour la seconde speculation nous avons à mediter si l'opium est chaud ou froid, à quoy j'ay crainte d'ouvrir la bouche de peur que je ne semble être desireux de quelque nouvelle opinion, et qu'on ne m'accuse que je m'adresse sur une doctrine tres faulse. Mais laissons les jugemens de ceux qui seront interessez¹³⁴, je [p. 58] diray ce qui me semble touchant ce mixte, et estimé-je que dès que vous aurez meurement balancé toutes ces choses, vous confesserez que je me fonde sur la doctrine de Trallian et Galien qui ont étez assez grands maistres. Ces deux grandes lumieres en medecine à sçavoir Trallian et Galien ont long temps disputé si l'opium étoit froid ou chaud, mais je tascheray de vous montrer comme il est froid et chaud, à fin que le debat qui semble être entre ces grands Docteurs puisse être bientôt d'accord, selon que j'espere vous le faire paroistre clairement. Disons donc ainsi, l'amertume est une qualité qui prend son origine d'une chose chaude, où dedans l'opium il y a une si grande amertume, qu'il est impossible qu'elle en soit separée ; et même pour sçavoir si elle se pourroit perdre ou separer de l'opium, je l'ay digeré par l'espace de neuf mois, et l'ay ainsi laissé en digestion tantot avec vinaigre distillé, tantot avec esprit de miel, par fois avec eau de vie, qu'on nomme ordinairement esprit de vin, quelquefois avec eau anisée, parfois avec eau de cichorée ou de pavot : ces divers menstruës ont étez digerez avec l'opium par l'espace de neuf mois ; finalement j'ay trouvé une même amertume qu'aparavant. Par cette raison Trallian asseuroit que l'opium étoit chaud, mais Galien [...] avoit son refuge sur je ne sçay quelle propriété occulte de l'opium et reconnoissant que dans l'opium il y avoit une vertu narcotique, s'efforçoit par là de prouver qu'il étoit froid. Quant à moy je tiens que ces deux raisons sont veritables, mais pourtant nous estimons en premier lieu qu'il est chaud, en la même façon que nous avons dit cy dessus : en second lieu nous asseurons selon [ce]¹³⁵ que nous dit la Chymie que tous les mixtes tant plus sont ils remplis d'elemens chauds, de tant plus sont ils chauds : où tel est l'opium qui contient assez de souphre en soy, de plus il y a assez de sel et d'esprit en bonne quantité, qui est assez [p. 59] penetrant et chaud. Il se marque dans l'opium peu d'elemens froids, d'autant qu'il y a fort peu ou point du tout de substance phlegmatique : pour la terreité, elle est en petit nombre, pour ces raisons nous estimons qu'il est chaud. Or les huiles sont chaudes, ce qui se prouve, d'autant que ce qui est en la prochaine puissance de concevoir la flamme est estimé être chaud, or dans l'opium il y a une telle substance, qui a une disposition prochaine à recevoir la flamme. De plus tous les esprits sont grandement penetrans et étans tres subtils, sont tenus être chauds, d'autant que la penetration et subtilité ne peut tant bien provenir du froid que du chaud, car le froid espaisit, et le chaud penetre et subtilise aussi. En outre que le sel

¹³⁴ C'est-à-dire de parti-pris.

¹³⁵ Omission manifeste.

soit chaud, cela se prouve ainsi, les choses qui sont corrosives viennent d'une substance chaude, or les effets montrent clairement que les sels sont caustiques. De plus les choses qui attirent semblent plutôt être chaudes, d'autant que c'est le propre de la chaleur d'attirer, or tel est l'opium lequel soit qu'il soit mis extérieurement, ou donné intérieurement attire la matière qui faisait la douleur, et cette matière séparée de sa partie, la douleur cesse aussi. [...] [p. 62] pour ces raisons donc Messieurs, nous tenons que l'opium sera chaud, selon que nous doit dicter la doctrine galénique, péripatéticienne et chimique.

Mais à fin que nous suivions Galien tant que faire se peut, nous disons que ce mixte est froid, d'autant que les actions étant portées sur leurs dissemblables et contraires, l'opium venant à unir toutes les substances chaudes, viendra plus facilement unir en un toutes les substances froides et les liera ensemble comme d'un lien ferme et étroit, et la substance froide étant séparée des substances chaudes, les substances paroissent plus froides, qui ne se peuvent temperer avec une autre substance, ainsi la faculté vitale est abâtardie par la substance froide qui adhère puissamment et qui est par trop actée.

Suivent trois autres raisons, dont voici la dernière (p. 63) :

La quatrième raison est, la vie de l'homme se conserve par le moyen de la chaleur, et se détruit par la froidure, d'autant que la froidure intervenant, la chaleur vitale ne peut faire ses effets, or tel est l'opium qui pris intérieurement empêche que la chaleur naturelle n'opère continuellement, mais est faite oisive, d'autant qu'elle est hébétée et obtuse par son contraire, qui est beaucoup plus puissant, d'où provient la séparation de notre mixte, et ainsi la mort.

Ces argumens certes d'une et d'autre part sont très puissans, lesquels il est assez malaisé de dissoudre, car quoy qu'on die, nous voyons que la chaleur est assopie par l'opium : que dirons nous donc en un si grand débat ? *Non nostrum inter nos tantas componere lites*¹³⁶. Nos forces ne sont bastantes à mettre ces deux grands personnages d'accord, pourtant nous croyons que l'opium de soy est chaud, et froid par accident, d'autant qu'en premier lieu la chaleur naturelle est séparée, et icelle étant séparée, par accident la partie sera refroidie, donc nous tenons qu'il est chaud et froid en diverses manières.

Enseignant jadis dans Paris les raisons et préparations chimiques, les misochymiques me proclamoient hérétique en cette opinion, aussi bien que dans d'autres, de là étant poussé d'une impatience, m'estimoient digne de quelque supplice de ce que je suivais Trallian plutôt que Galien : mais ces misochymiques entendans mes raisons, ne pouvans pourtant satisfaire à mes propositions, ont été assez opprésés par leurs lacets, et disoient que je ne satisferois jamais à un de leurs argumens, qui étoit tiré sur le mouvement de la nature [p. 64] arrêté par l'opium. Or pour

¹³⁶ Virgile, *Bucoliques*, III, *in fine* : « Il ne m'appartient pas de régler entre vous [vos] de si grands litiges. »

satisfaire aux raisons de ces misochymiques, de peur qu'ils ne disent que j'ay été réduit *ad metam non loqui*¹³⁷, à me taire et ne pouvoir leur répondre, je dissoudray leur raison et encore d'autres tirées de la chymie, à fin que je vienne à vous représenter les nuages de ces gens là, pour les mettre en veüe de tous et ainsi paroissent à toute la posterité être de vrais imposteurs.

Suivent sept objections avec leurs réponses, puis le passage suivant (p. 68-69) :

Maintenant meditant à la briefveté j'examineray, à sçavoir si les elemens de l'opium sont volatiles ou fixes ? Certes ce m'est une chose tres penible et cette question me semble être un joug insupportable, lequel j'ay horreur d'apprehender y fremissant de peur dès l'entrée, d'autant que Monsieur de Clave mon frere medecin (autant experimenté à la connoissance des maladies, et à la cure d'icelles et à l'anatomie de tous les secrets que la chymie nous peut et pourra dicter) asseuroit que ce medicament [*i.e.* l'opium] fixoit grandement tous les esprits de notre corps, neantmoins disoit il que toutes les substances de l'opium sont volatiles. Que diray je donc là-dessus ? veu que j'ay eu de luy toutes choses, mon bien être, ma science, l'avancement en mes études, et étant denüé de moyens pour m'avancer, il m'a toujours subvenu à ses propres frais et despens, il m'a toujours enseigné les elemens soit de Galien, soit de la chymie, et tachoit par toutes façons que j'épuisasse tous les jours quelque chose digne de speculation chymique. J'ay donc épuisé toutes choses de luy, m'ayant donné tout mon être, partant de dire quelque chose contre luy, j'aurois un naturel vraiment ingrat [...], d'autant que je ne dois ignorer combien la force de son esprit étoit grande, laquelle paroissant, celle des misochymiques paroissoit de tant plus obtuse ne l'ayant jamais peu convaincre d'erreur soit en la doctrine, soit en la pratique. De plus j'ay reconnu plusieurs Chymiques qui s'étoient addonnez l'espace de quarente ans ou plus à la chymie, et neantmoins Monsieur mon frere subtil et [*p.* 69] penetrant (plus que ma langue ne peut vous représenter) leur découvroit de premier abord leurs erreurs. C'est pourquoy je craindrois de dire quelque chose contre un tel plustot pere que frere, d'autant que je ne serois destitué de plusieurs dangers, esquels je me precipiterois, comme un papillon fait à la flamme où il meurt.

Pour donc venir Messieurs au but, nous disons qu'il est en partie fixe, en partie volatile. Premièrement volatile, en second lieu fixe [...].

De Clave entreprend alors de démontrer cette opinion (p. 69-72). Puis il passe à sa préparation du laudanum, qu'il commente point par point (p. 73-89), et achève cette *Meditation* par une digression sur la question de savoir « si l'extrait d'opium simple peut servir exterieurement [*i.e.* en emplâtre] aux scirrhes du foye ou de la rate » (p. 89-90).

¹³⁷ « À bout d'arguments ». Expression synonyme de « réduire a quia ».

Chemin faisant (p. 79-84), il réfute Joseph Du Chesne de façon détaillée sur l'utilité du vin de Canarie pour tirer la teinture de l'opium.